

NATIONS UNIES

COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AMERIQUE LATINE
ET LES CARAIBES - CEPALC



Distr.
LIMITEE

LC/L.627(CRM.5/4)
13 août 1991

FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL

Cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme
au développement économique et social de l'Amérique latine
et des Caraïbes

Curaçao (Antilles néerlandaises), 16-19 septembre 1991

LES FEMMES EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES: LE DEFI
DE LA TRANSFORMATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION
DANS UN CLIMAT D'EQUITE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
I. TRANSFORMATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DANS UN CLIMAT D'EQUITE: CONDITIONS, BASES ET PARTICIPATION DES FEMMES	5
II. LE PANORAMA RECENT EN AMERIQUE LATINE ET LA SITUATION DES FEMMES	13
1. Généralités	13
2. Aspects démographiques	15
3. Le marché de l'emploi	16
4. Aspects éducationnels	26
5. La société civile: les opérateurs sociaux	27
III. PRINCIPES DIRECTEURS DES POLITIQUES: EFFET SUR LA SITUATION DES FEMMES	29
1. Politiques globales et situation des femmes	29
2. Les politiques d'appui à la compétitivité authentique	32
3. Politiques d'appui à l'articulation productive	42
4. Politiques ayant une importance spéciale pour la situation de la femme	49
Notes	55
BIBLIOGRAPHIE	56

INTRODUCTION

Le souci pour l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes fait partie, depuis toujours, des préoccupations de la CEPALC, comme le démontre le Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine (PAR) (CEPALC, 1977), adopté en 1977 par les gouvernements de la région au cours de la première conférence régionale tenue dans ce domaine à La Havane, Cuba, en 1977. En effet, ce plan faisait ressortir les rapports existant entre les conditions de vie des femmes et les problèmes de développement tels qu'ils étaient perçus à l'époque et formulait des recommandations conformes aux modèles de développement pertinents dans la région au cours des années 1970.

L'étude soumise ici à l'examen de la cinquième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes vise à fournir de nouvelles données à la Conférence dans le cadre des travaux ordinaires qu'elle mène dans l'évaluation des progrès accomplis en ce qui concerne l'intégration de la femme au développement de la région, l'étude des obstacles qui entravent cette intégration et la présentation de recommandations quant aux mesures à prendre (CEPALC, 1977). On espère également de la cinquième Conférence qu'elle pose les premières bases en vue de l'élaboration d'un nouveau plan d'action régional dans le cadre des préparatifs régionaux de la prochaine conférence mondiale sur les femmes qui devra avoir lieu en 1995, conformément aux termes de la résolution 1990/12 du Conseil économique et social.

Ce rapport reflète le type d'études menées par la CEPALC dans le domaine des femmes et où on souligne le besoin d'améliorer l'intégration de celles-ci, et notamment les groupes les plus vulnérables, au développement économique et social, tout en accordant une importance particulière, dans toutes les couches socio-économiques, aux problèmes liés à la discrimination basée sur le sexe, ainsi qu'aux inégalités persistentes sur les plans juridique et social.

Ce document est le fruit d'un effort préliminaire mené par le Secrétariat afin que le débat sur la situation des femmes s'inscrive dans le cadre des préoccupations actuelles des pays de la région, telles qu'elles sont soulignées dans la proposition de la CEPALC sur la transformation du processus de production dans un

climat d'équité adoptée à la vingt-troisième session par les gouvernements de la région (CEPALC, 1990a). Il faut signaler que, cette proposition ayant un caractère plus global, la situation des femmes n'y est pas abordée de façon explicite, raison pour laquelle cette étude cherche à conjuguer les propositions globales et d'autres aspects plus spécifiques de la question. C'est ainsi que, dans certains cas, ce rapport semble évident; dans d'autres, il faudra sans doute étudier la question plus en profondeur, alors que dans certaines situations, il sera même franchement forcé. Tout au long de ce document, on cherchera à détecter et à faire ressortir les lacunes existant en vue d'un examen postérieur. D'autre part, la transformation du processus de production constitue, par sa nature, une proposition dynamique, sujette à des améliorations et des perfectionnements, notamment en ce qui concerne l'équité. On a prétendu conserver les aspects liés à l'équité qui présentent une très grande importance dans le domaine de la femme et qui, bien que n'ayant pas été mentionnés de façon explicite dans le texte de la proposition de la CEPALC, ont fait l'objet de réunions et de discussions postérieures visant à les incorporer finalement à cette proposition.

Le document repose sur plusieurs hypothèses de base qu'on a pu dégager des études menées sur l'évolution récente de la situation des femmes au cours de ces dernières décennies. L'un de ces postulats est que la participation croissante des femmes à l'emploi rémunéré constitue dorénavant une tendance structurelle qui devrait se poursuivre, quelles qu'en soient les conditions. Cette situation est notamment le fruit des transformations intervenues sur le plan des modèles culturels liés à l'emploi rémunéré des femmes amorcées avec force des années 1960, dans le cadre du processus d'urbanisation, de modernisation et de développement de l'éducation et qui ne feront probablement que s'accroître. Il faut également tenir compte des conditions objectives de détérioration de la qualité de la vie de la plupart des familles, à la suite de la crise que traverse la région. L'augmentation du nombre de familles vivant en-dessous du seuil de pauvreté, l'aggravation de la pauvreté au sein de ces familles, et l'augmentation du nombre de familles pauvres où le chef est une femme sont probablement les principaux facteurs qui vont déterminer, dans les années qui viennent, un accroissement de la participation des femmes au marché de l'emploi, situation qui appellera des mesures de la part des gouvernements. Il faut aussi signaler que, face à la dégradation des conditions de vie d'un grand nombre de familles des secteurs à revenus moyens, l'emploi rémunéré d'un seul membre de la famille s'avère désormais insuffisant. Si le rôle de la femme au foyer a pu constituer, dans de nombreux cas, une solution économique valable pour faire face aux besoins familiaux, aujourd'hui, cette situation semble avoir changé. En fait, au cours des trois dernières décennies, les tendances à la participation des femmes latino-américaines à l'activité économique ont dépassé toutes les prévisions.

Une autre hypothèse concerne le rapport étroit entre la situation des femmes et celle des pays où elles vivent et le fait que cette situation constitue le reflet de l'hétérogénéité existante. En outre, l'expérience récente a démontré que les projets et les programmes destinés aux femmes, bien qu'ayant parfois réussi à améliorer certains aspects ponctuels de sa condition, ont généralement contribué à aggraver leur marginalité. C'est pourquoi, et sans perdre de vue l'amélioration de la situation des femmes, on prétend, dans ce document, situer les solutions dans des contextes plus larges et chercher des points de convergence en vue de l'établissement de politiques susceptibles d'harmoniser le développement et la prise en considération des besoins propres à la condition féminine.

L'équité, qui constitue l'un des objectifs essentiels des processus de développement, devra servir de base à la proposition de la CEPALC et à l'intégration de la femme au développement. D'un point de vue plus général, et tenant compte du fait que les femmes appartiennent à différentes couches socio-économiques, l'équité concerne fondamentalement –mais pas exclusivement– les aspects liés à la répartition, à la transformation du processus de production et à la fourniture adéquate et suffisante de services sociaux (Gurrieri et Torres-Rivas, 1990). C'est ainsi que l'équité de genre¹ traite des aspects de l'intégration de la femme au développement moyennant une participation plus équitative à l'emploi, à l'éducation et à l'activité socio-politique, mais inclut également des transformations culturelles indispensables pour permettre un accès réel des femmes au troisième millénaire dans des conditions d'égalité authentique par rapport aux hommes de leur génération. A cet égard, le document cherche à montrer les ambivalences et les contradictions présentées par le processus d'intégration de la femme au développement de la région et par les contributions potentielles que ce groupe de la population pourrait fournir dans des conditions plus équitables.

Dans l'élaboration de ce document, le Secrétariat a préféré, plutôt que d'aborder la question d'une façon globalisante, choisir certains thèmes prioritaires, des situations particulièrement démonstratives et certains aspects innovateurs. En effet, la quatrième Conférence régionale a récemment effectué une évaluation exhaustive de la situation, contenue dans le livre intitulé "Los grandes cambios y la crisis: impacto sobre la mujer en América Latina y el Caribe" (CEPALC, 1990b). Il semble donc utile de compléter cet effort en abordant certains aspects prioritaires permettant d'aboutir à des recommandations concrètes d'action. On a donc choisi les aspects de la proposition globale de la CEPALC ayant une plus forte incidence sur la situation de la femme tout en mettant l'accent sur les éléments qui, dans cette situation, présentent la plus grande importance pour la réalisation de la transformation du processus de production dans un climat d'équité.

On a également obtenu une information précieuse de la part des organisations et des institutions spécialisées du système des Nations Unies, notamment à l'échelle régionale. Le rôle incontestable joué par l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la femme, notamment au cours de ces dernières décennies, fournit des éléments d'appréciation indispensables qui favorisent la contribution des programmes et des projets spécifiques à l'élaboration des politiques régionales, sous-régionales ou nationales.

Enfin, on illustre, à l'aide de nombreux exemples, le travail extraordinaire mené par les organisations non gouvernementales afin de promouvoir la situation de la femme dans la région, activité qui représente un très grand potentiel d'innovation de la société pour renforcer les processus de redémocratisation indispensables à la réalisation de la transformation du processus de production dans un climat d'équité.

I. TRANSFORMATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION DANS UN CLIMAT D'EQUITE: CONDITIONS, BASES ET PARTICIPATION DES FEMMES

Le souci pour la situation des femmes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) s'est traduit, au début des années 1970, par un effort spécial qui visait à inscrire cette question dans le cadre du développement économique, social, culturel et politique. Cet effort s'est matérialisé dans le Plan d'action régional respectif adopté par les gouvernements de la région au cours de la première conférence régionale tenue à La Havane (Cuba) en 1977. Les transformations subies par la région depuis lors ont été radicales et la situation actuelle est à ce point différente qu'elle oblige à repenser l'avenir. Tel est précisément l'objectif de la proposition de la CEPALC, qui implique, naturellement, reconsidérer également la question de la femme d'un point de vue actualisé. Tout en cherchant, dans ce document, à établir les liens pertinents entre ces deux questions afin d'en permettre l'analyse, on a également jugé utile de présenter certains aspects de la proposition et de la question de la femme qui, bien qu'à peine ébauchés jusqu'à présent, devront faire l'objet d'études postérieures.

La nouvelle proposition de la CEPALC (CEPALC, 1990a) ne se borne pas à évaluer les effets de la crise sur la région; elle s'inscrit également dans une perspective futuriste et propose à la région les principales tâches à réaliser au cours des décennies à venir. Il s'agit essentiellement de réaliser la transformation des structures de production dans un cadre de justice sociale progressive. Ce document met l'accent, dans sa partie centrale, sur le fait qu'il existe une voie pour parvenir à un développement économique dans un cadre démocratique et que celui-ci ne sera viable que pour autant qu'il existe une meilleure répartition, à savoir une plus grande équité. La proposition comporte trois volets importants: la compétitivité internationale, qui exige une transformation du processus de production dans les différents pays; la capacité et le potentiel d'innovation, qui conjuguent des objectifs d'efficience et d'équité; et la création ou le renforcement des possibilités d'action collective ainsi que la coopération interrégionale (CEPALC, 1990a). La diversité de questions abordées dans cette proposition exige des actions simultanées s'appuyant mutuellement, et, partant, une plate-forme minimum d'appui: la "concertation stratégique". Il s'agit, à cet égard, d'une proposition "systémique", car le façon de conjuguer

ces mesures et leurs modalités déterminera les options et les réponses possibles.

Une des principales caractéristiques de la proposition est qu'elle n'offre pas une recette unique d'application généralisée mais, au contraire, un ensemble d'orientations pouvant être adaptées aux situations spécifiques des pays. En d'autres termes, elle tient compte des différences existant entre les pays de la région et au sein de ces derniers. Il s'agit essentiellement d'étendre le progrès technique au processus de production dans le cadre d'un effort systématique et soutenu pour améliorer la productivité et en répartir les fruits. Une grande importance est également accordée à l'Etat à qui il incombe d'organiser tout le système et d'établir le cadre dans lequel devra se dérouler l'activité économique. A l'échelon régional, l'intégration est considérée comme un aspect central et fonctionnel du développement économique. En outre, pour résoudre le problème de la situation périphérique, des mesures devront être adoptées à l'échelon régional, notamment en ce qui concerne la recherche et le développement, avec l'appui ou en rapport avec la coopération technique internationale et, éventuellement, l'investissement étranger direct, de façon à incorporer des technologies dont le contrôle est fortement transnationalisé.

Selon cette optique, les pays devront donc, pour parvenir au développement, croître, améliorer la répartition du revenu, consolider les processus de démocratisation, acquérir une plus grande autonomie, créer les conditions nécessaires pour mettre fin à la dégradation de l'environnement et améliorer la qualité de vie de toute la population. On reconnaît, dans la proposition de la CEPALC, que les variations de l'environnement international produisent, dans la région, un climat d'instabilité et d'incertitude; en effet, l'Amérique latine continue d'occuper une position périphérique en ce qui concerne la spécialisation productive sur le plan mondial mais ce facteur de conditionnement extérieur n'est qu'une donnée et non pas une excuse. C'est pourquoi la proposition met l'accent sur l'effort interne, tant sur le plan national que régional. On y reconnaît que l'investissement étranger direct peut constituer un facteur favorable à la transformation du processus de production mais que cet investissement n'est possible que si ses modalités, établies dans les législations nationales, permettent de l'orienter vers les secteurs porteurs de changement technique, favorisant ainsi une contribution effective en termes de capital, de technologie et de capacité de gestion.

Sur le plan intérieur, la proposition vise au maintien des équilibres macro-économiques, au financement du développement, au maintien de la cohésion sociale et à la consolidation des processus démocratiques. Elle cherche également à assurer la solidité à long terme des équilibres macro-économiques et un plus grand consensus social.

Les déséquilibres macro-économiques des années 1980 ont atteint des proportions inédites. Bien que le maintien de l'équilibre macro-économique ne garantisse pas, à lui seul, la croissance, il constitue une condition nécessaire à cette dernière, notamment si on parvient à conjuguer, dans le cadre d'une stratégie macro-économique de reprise de la croissance, les objectifs de stabilisation et d'ajustement et ceux de la transformation du processus de production, afin d'orienter la politique macro-économique. Une transformation du processus de production, passe par un relèvement substantiel du taux d'investissement, lequel peut être financé à l'aide de ressources extérieures, de l'épargne publique et de l'épargne privée. Au cours de ces dernières années, le financement extérieur de la région a été absorbé, et, récemment, dépassé, par les versements au titre des intérêts. En ce qui concerne l'épargne publique, l'une des conditions requises pour financer la transformation du processus de production est un réaménagement de la politique fiscale favorisant une augmentation de cette épargne. Il existe des dépenses auxquelles l'Etat latino-américain ne peut renoncer, notamment celles qui sont destinées à compléter l'effort privé en ce qui concerne la réinsertion internationale et à atténuer les répercussions sociales de l'ajustement, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la sécurité sociale. De nombreuses études démontrent que ces répercussions ont touché plus durement le secteur des femmes (FISE, 1989 et CEPALC, 1990b).

L'épargne privée, qu'elle soit individuelle ou des entreprises, est une question qui commence seulement à être étudiée. Il faut souligner le rapport existant entre la politique macro-économique et l'épargne des individus, dont l'expression la plus visible est l'exode de capitaux de la région au cours des 10 dernières années. En règle générale, la question de l'épargne privée est d'autant plus importante dans une région où, d'un point de vue culturel, elle a toujours été plus difficile à intégrer, notamment depuis la diffusion de modèles de consommation (Filgueira, 1981) ainsi qu'à la suite des processus inflationnistes très fréquents dans les différents pays. Dans ce domaine, les femmes pourraient jouer un rôle très important, car elles constituent généralement la cible de la publicité des articles de consommation et ce sont elles qui, dans la plupart des cas, gèrent les dépenses familiales. Un autre aspect digne d'être étudié est le rapport existant entre l'accroissement du revenu et l'épargne, qu'il convient de consolider moyennant d'autres modalités de politique économique.

Le rapport entre les politiques macro-économiques et la participation des femmes, ainsi que la contribution de ces dernières à l'économie mondiale sont des domaines peu évidents, qui sont étudiés systématiquement depuis peu (Joekes, 1987). Ceci s'explique, en partie, par le type de relation existant entre les femmes et le marché de travail mais aussi par le fait que les premières études menées dans ce domaine mettaient l'accent sur les

aspects juridiques, civiques et de la participation politique, ou sur l'importance des femmes en tant que groupe cible des politiques sociales d'appoint. Ce seront pourtant les politiques macro-économiques choisies qui détermineront, en définitive et d'une façon concrète, les secteurs productifs prioritaires, le type de formation qui devra être fourni, les groupes qui feront l'objet d'un appui économique, autant d'éléments qui influenceront sur la participation économique des femmes dont la présence est limitée, en majorité, à des secteurs économiques très spécifiques. Si l'on prétend parvenir à une transformation du processus de production dans un climat d'équité permettant une participation plus équitable des femmes, tous ces aspects devront être envisagés au stade même de la conception des stratégies macro-économiques de façon à ce qu'elles tiennent compte des éléments spécifiques susceptibles de modifier l'insertion économique des femmes.

Les conditions de travail sont essentielles pour que la région puisse évoluer vers une transformation du processus de production dans un climat d'équité. Au cours de cette décennie, l'offre d'emploi poursuivra son processus d'urbanisation, l'augmentation de la population active ralentira et la demande sera étroitement liée aux progrès obtenus sur le plan de la transformation du processus de production, de l'essor des exportations et de la diminution des transferts nets au titre de la dette. On admet généralement que la participation féminine restera l'élément le plus important, et qu'elle augmentera de 2.7 p.100 par an, contre 2.2 pour les hommes. Cela implique un pourcentage de main-d'oeuvre féminine de 28 p.100 vers la fin de la décennie (CELADE, 1990).

Dans ce contexte, la possibilité d'aborder la situation des femmes dans le cadre du processus de développement acquiert une dimension plus vaste. Une transformation du processus de production dans un climat d'équité doit tenir compte de la contribution effective, de la situation et du potentiel de tous les opérateurs sociaux concernés. Le niveau éducationnel réel des femmes dans la région et leur contribution aux économies nationales sont des facteurs dont il doit être tenu compte dans les nouvelles propositions au stade même des diagnostics, au même titre que leur participation, notamment par le biais des récents mouvements sociaux visant à appuyer la construction des démocraties. L'idée de base en ce qui concerne ce rapport est que le problème qui se pose en Amérique latine et dans les Caraïbes n'est pas l'intégration de la femme au développement mais la façon dont elle s'y intègre, ainsi que sa participation aux stratégies et aux politiques de développement dans lesquelles son rôle a été ignoré. Si l'on tient compte du fait que, d'ici à la fin du siècle, il y aura 55 millions de femmes sur le marché de l'emploi dans la région, dont 22 millions se seront incorporées entre 1980 et l'an 2000, il faut admettre qu'il s'agit effectivement d'une dimension différente de participation économique puisque les femmes sont déjà, de fait, intégrées à tous les processus du développement (López et Pollack, 1989).

La transformation du processus de production est déterminée par des facteurs socio-politiques, et en particulier par la collaboration des opérateurs sociaux disposés à accepter les sacrifices et à assumer les responsabilités impliquées par cette transformation. Cet élément est particulièrement important dans des contextes démocratiques, qui exigent le soutien des secteurs sociaux et une concertation stratégique.

A cet égard, il faut signaler que les transformations intervenues au cours des dernières décennies ont été si rapides que l'expérience d'une génération n'est pratiquement plus valable pour la suivante. Les nombreux changements ont été accompagnés de conflits et ont favorisé l'iniquité, en frustrant les aspirations de différents groupes qui souhaitaient parvenir à une mobilité sociale. D'importants secteurs de femmes qui ont eu accès à l'éducation au cours de cette période n'ont pas réussi à s'intégrer à la société en fonction de la formation reçue (Unesco, 1990). En raison des barrières culturelles, de fortes différences persistent, sur le plan technologique, entre la formation des hommes et des femmes dans la plupart des domaines. Le manque d'appui dans les activités liées au travail domestique et à l'éducation des enfants —situation aggravée par la réduction des dépenses sociales—, a contribué à la détérioration de vie des familles. Malgré cela, la participation sociale et politique des femmes a augmenté, en particulier au sein des organisations sociales apparues au cours de cette période plutôt que dans le cadre des partis politiques traditionnels. Ceci est dû, en partie, aux pressions économiques et aussi aux problèmes liés à la sécurité physique des familles. Néanmoins, outre les situations conjoncturelles, l'urbanisation et l'expansion sur le plan éducationnel ont favorisé les échanges et les relations d'interdépendance entre femmes, ce qui leur a permis de parvenir à des niveaux d'organisation sans précédent.

Naturellement, tous les agents sociaux ne partageront pas la proposition de transformation du processus de production: nombre d'entre eux ont des propositions différentes et d'autres la jugeront contraire à leurs intérêts. Les opérateurs sociaux dont il faut tenir compte sont les élites économiques, qui ont fait preuve d'une très grande capacité pour affronter la crise et ont même réussi à améliorer leurs conditions de vie; certains d'entre eux ont réussi à favoriser l'essor des activités d'exportation; les couches moyennes, dont l'hétérogénéité a augmenté au cours de cette période et qui ont également fourni des réponses différentes à la crise; les ouvriers urbains, dont certains font désormais partie du secteur non structuré, ainsi que le secteur non structuré proprement dit. Les travailleurs de ce secteur se sont progressivement appauvris et leur nombre a augmenté; dans le même temps, ils ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Finalement, les paysans et les travailleurs ruraux ont également présenté des évolutions divergentes. Les petits agriculteurs ont mieux résisté aux changements grâce au relèvement des prix des

présenté des évolutions divergentes. Les petits agriculteurs ont mieux résisté aux changements grâce au relèvement des prix des produits alimentaires; en revanche, la situation déjà précaire des travailleurs ruraux sans terre s'est encore détériorée.

Il est probable qu'au sein de chacun de ces groupes, les femmes adoptent, dans de nombreux domaines, des positions qui répondent aux intérêts des groupes socio-économiques auxquels elles appartiennent. Les questions liées à l'équité en matière de répartition et d'augmentation de la participation sociale pourraient se traduire par un soutien très fort d'importants groupes de femmes, notamment dans les couches moyennes et populaires des secteurs urbains et ruraux. Dans les couches plus élevées, des facteurs liés à la modernisation font parfois varier les revendications des femmes appartenant à ces groupes en matière d'éducation, de travail et de participation sociale.

Il faut également tenir compte, outre les types traditionnels, d'autres catégories ou de groupes qui ont fait preuve d'un très grand dynamisme au cours des dernières années sur le plan latino-américain, tant par leur rôle d'agents économiques que par la flexibilité et la capacité d'adaptation qu'ils démontrent face aux changements. Ces groupes, composés de femmes et de jeunes, peuvent souvent être convoqués conformément à d'autres thèmes plus hétérodoxes, susceptibles d'innover leurs possibilités d'insertion dans la société.

La proposition de transformation du processus de production dans un climat d'équité pose certaines alternatives qu'il convient de considérer. L'une d'elles concerne l'adoption d'une politique d'ouverture commerciale qui, dans le cas spécifique de l'Amérique latine et des Caraïbes et malgré la libération des tarifs douaniers, présentera, selon le cas, des degrés différents d'intervention publique. Pour que cette politique d'ouverture permette de profiter réellement des possibilités offertes par le marché international, il convient d'accorder aux activités d'exportation un niveau similaire de protection à celui offert aux activités de substitution des importations et garantir également que les firmes d'exportation puissent acquérir les biens d'équipement et les facteurs de production à des prix semblables aux prix internationaux. En outre, la politique d'ouverture doit être appliquée de façon progressive, tout en créant un climat de confiance et en maintenant les équilibres macro-économiques.

Il convient de garder à esprit que la transformation du processus de production et l'excellence technologique sont des processus à moyen terme qui pourraient même, dans un premier temps, contribuer à accentuer l'hétérogénéité des niveaux de productivité et, partant, l'iniquité qui se manifeste, sur le plan régional, par des taux élevés d'activité urbaine non structurée et un retard dans les régions rurales. En fait, même les projections les plus favorables indiquent que les taux élevés de sous-emploi

une croissance économique accompagnée d'une plus grande justice sociale, il faudra s'efforcer, non seulement d'augmenter la capacité de production des secteurs modernes, mais aussi d'élever les niveaux de productivité et de revenu des secteurs les plus attardés. Etant donné que ces secteurs comprennent justement un pourcentage important de femmes, il faudra les favoriser à l'aide de programmes destinés aux secteurs à plus faible productivité, notamment dans le secteur non structuré. Ces programmes devront prévoir une formation qui permette de garantir la durabilité productive des micro-entreprises et des travailleurs indépendants. Il faudra en outre fournir à ces deux agents sociaux de meilleures possibilités de commercialisation et des techniques de gestion, et favoriser des modalités de formation et de financement dans les zones rurales présentant des problèmes de production alimentaire.

L'interaction entre opérateurs publics et privés est un élément essentiel pour parvenir à la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Ceci exige un rapport étroit entre les différents protagonistes et une coordination au niveau des politiques sectorielles et macro-économiques. Sur ce plan, l'Etat est appelé à jouer un rôle fondamental. Ce rôle sera probablement déterminé par la dynamique résultant précisément de cette interaction entre les opérateurs concernés et présente un caractère incertain propre à tous les processus de concertation et de consultation. Cependant, ce nouveau type d'Etat devra tenir compte de la potentialité de certains groupes en tant qu'agents interlocuteurs, tels que des groupes importants de femmes dont les rapports avec l'Etat, étant donné leur caractère récent, tendent à se montrer plus fluides. Si l'Etat réussit à aborder certaines questions nouvelles de façon cohérente et intégrale, il trouvera un espace logique d'appui à la conception de politiques susceptibles d'améliorer l'intégration de la femme au développement, tant par leur contribution économique croissante que par la décision réelle d'assurer l'équité à tous les niveaux de la société.

La question de la femme peut être envisagée dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité selon différents points de vue et son étude contribue à enrichir l'optique générale. La catégorie d'analyse peu orthodoxe constituée par le groupe "femmes" permet de détecter certains problèmes dans la thématique du développement qui ne sont pas autrement perçus. D'autre part, cette question oblige à tenir compte d'une façon plus spécifique des aspects culturels, la plupart des rôles assignés aux femmes au sein de la société étant liés à la construction culturelle de la réalité. D'autre part, cette étude contribue à enrichir ce qu'on appelle la dimension "humaine" du développement, car elle aborde des aspects quotidiens et familiaux dans le cadre de la réalité sociale globale, ce qui contribue à combler le fossé existant depuis toujours entre le développement économique et le développement social traditionnellement considérés comme des volets distincts de la société. Elle permet également de mettre en lumière des zones de la

vie de la société qui ont fait l'objet de profonds changements et qui échappent toujours aux éléments traditionnels d'analyse. De nouveaux modèles de comportement et de reproduction, des modalités d'emploi inédites, des formes d'organisation sociale différentes, des aspects innovateurs de l'activité économique, sont autant d'éléments qui méritent d'être étudiés si l'on souhaite parvenir à une transformation du processus de production dans un climat d'équité et qui font, sans nul doute, partie intégrante d'une perspective systémique réelle.

Le dernier objectif de la proposition de la CEPALC est d'ébaucher des modalités d'accès au développement durable au seuil du vingt-et-unième siècle. La volonté de rattacher le traitement de la question de la femme et du développement à la proposition de la CEPALC répond au besoin de garantir l'utilisation réelle de tout le potentiel de ressources humaines disponibles d'une façon équitable, afin d'en garantir le succès et permettre aux femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes d'accéder au vingt-et-unième siècle dans des conditions de réelle égalité.

II. LE PANORAMA RECENT EN AMERIQUE LATINE ET LA SITUATION DES FEMMES

1. Généralités

Comme il est signalé dans le document de la CEPALC sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité (CEPALC, 1990a), les pays de la région doivent faire face, au seuil de la décennie 1990, au fardeau que représente l'inertie récessive des années 1980, au passif de la dette extérieure, à un profond déséquilibre existant entre la structure de la demande internationale et la composition des produits d'exportation latino-américains et des Caraïbes, ainsi qu'à un ensemble de problèmes et de déficiences qui se traduit par des demandes non satisfaites, notamment des groupes populaires. Le produit intérieur brut par tête d'habitant qui, à la fin 1989 était inférieur de 8 p.100 à celui de 1980 et équivalait à celui de 1977, illustre parfaitement la situation enregistrée au cours de la dernière décennie dans la région et l'ampleur de la crise.

Dans les années 1980, la région a connu un recul considérable en termes de dynamisme économique; le caractère rebelle des déséquilibres macro-économiques s'est aggravé; l'ajustement a été essentiellement de type régressif; le secteur public s'est fortement affaibli et, finalement, on a assisté à une régression en matière de formation de capital.

Au cours de cette même période, on constate un essoufflement et même un épuisement des principales sources de dynamisme économique au cours des trois décennies antérieures, à savoir un secteur exportateur en expansion mais tributaire des produits primaires, une industrialisation basée essentiellement sur la demande intérieure et une croissance soutenue de l'investissement (en particulier public).

En ce qui concerne le secteur exportateur, la valeur totale des produits exportés s'est maintenue sans variation ou a baissé dans 11 des 19 principaux pays de la région. C'est pourquoi la position relative de la région au sein du commerce mondial, qui avait déjà perdu du terrain, s'est encore aggravée au cours de la dernière décennie. Les chiffres révèlent donc essentiellement deux choses: une contraction du taux d'activité économique et une détérioration de la capacité de négociation.

Le degré moyen d'industrialisation de la région est tombé de 25.2 p.100 à 23.8 p.100 entre 1980 et 1989, le secteur des articles manufacturés contribuant ainsi à aggraver la situation de récession. Ces facteurs montrent également d'autres changements qui vont au-delà des indicateurs économiques. L'urbanisation et l'essor sur le plan éducationnel enregistrés au cours des décennies précédentes ont créé des espoirs de mobilité et de consommation qui, petit à petit, se sont vus limités. L'incorporation des média à la vie quotidienne a contribué à l'émergence de nouveaux modèles de comportement et a favorisé l'universalisation des codes. Bien que ces changements aient touché toute la population, certains ont été plus marqués dans le secteur des femmes auxquelles ont été offertes, par exemple, de nouvelles possibilités de participation dans de nouveaux domaines d'action. La consolidation des droits civils, obtenue dans la région dès les années 1960 grâce à l'obtention du droit de vote féminin, s'étend à d'autres domaines de participation sociale et se heurte brusquement à un fossé croissant entre les capacités acquises par les femmes et les options réelles qui leur sont offertes.

Dans pratiquement tous les pays, le secteur public a fait crise au cours de cette décennie, ce qui s'est traduit essentiellement par des coupes en matière d'investissement public et de dépenses sociales. Cette situation a également mis en évidence le besoin urgent de réformes et de modernisation de ce secteur ainsi que la nécessité de renforcer la capacité de gouverner de l'Etat. A cet effet, on a opté pour une déréglementation, la vente de concessions et la privatisation d'entreprises publiques. Le déclin de l'action publique au cours des années 1980 implique que la restructuration du secteur public en général et la modernisation des structures fiscales en particulier constitueront, à l'avenir, des aspects prioritaires de la politique économique.

L'investissement public, qui constituait une autre source importante de dynamisme de la région, a également enregistré un recul notable au cours de cette période, ce qui a entraîné une diminution de l'investissement dans les secteurs sociaux. Cette réduction a particulièrement touché les femmes bénéficiaires des services sociaux, notamment dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant. De plus, ce fléchissement de l'investissement a entraîné une réduction de l'emploi féminin, le secteur public étant traditionnellement une source de main-d'oeuvre féminine.

Les déséquilibres macro-économiques se sont encore aggravés comme conséquence du service de la dette extérieure et de ses répercussions sur les finances du secteur public et sur le compte courant de la balance des paiements. Le déséquilibre macro-économique a été présent dans tous les pays de la région mais à des degrés divers, ce qui a entraîné un nouveau facteur de différenciation. A cet égard, il convient actuellement de tenir compte, pour étudier les pays, non seulement des catégories

traditionnellement utilisées, à savoir leurs dimensions, leur degré de développement relatif, le coefficient d'exportations ou le degré faible ou élevé d'industrialisation, la qualité d'exportateur net et importateur net de pétrole, le rapport avec la dette, etc. mais aussi de l'ampleur et la façon dont ont été appliqués les ajustements. Cette catégorie est particulièrement importante dans le cas des femmes; en effet, selon de nombreuses études, la condition des femmes, et particulièrement des plus pauvres, a été la plus touchée par les politiques d'ajustement; c'est ce qui a été appelé "l'ajustement invisible", et qui se traduit par une augmentation des heures de travail, une détérioration des conditions de santé et d'autres facteurs (FISE, 1989).

Cette situation a également entraîné l'application de politiques économiques visant essentiellement à résorber les déséquilibres à court terme, notamment l'inflation, plutôt qu'à favoriser la croissance et le changement structurel; de plus, la réduction de la marge de manoeuvre dans l'application de la politique économique en général s'est traduite par un affaiblissement de l'action publique.

En ce qui concerne le caractère régressif de l'ajustement et la détérioration sociale, il est notable que les répercussions sociales aient affecté, d'une façon disproportionnée, les travailleurs et les couches à revenus moyens. Selon certaines études, l'augmentation de la pauvreté a proportionnellement touché d'avantage les femmes, et notamment les foyers où la femme est chef de famille. La plupart des études indiquent qu'il existe un rapport évident entre le rôle de la femme en tant que chef de famille et la pauvreté, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes où cette caractéristique est présente dans la grande majorité des familles pauvres (Buvinić, 1991).

2. Aspects démographiques

L'inertie démographique contribue à expliquer, ne serait-ce que partiellement, le caractère régressif de l'ajustement; en effet, les économies ont cessé de croître et la population a continué d'augmenter; entre le début et la fin de la décennie elle est passée de 362 millions à 448 millions d'habitants. Malgré toutes les différences existant à l'échelon interne, l'Amérique latine se trouve dans la troisième phase de la transition démographique caractérisée par un fléchissement marqué du taux de mortalité et un processus de régression de la fécondité. C'est ainsi que le taux de croissance moyen annuel a été de 2.2 p.100 au cours de la décennie 1980 et qu'on prévoit un taux de 1.9 p.100 pour les années 1990 (Chackiel, 1990). Ceci implique également un changement, à l'avenir, dans la structure par âge de la population, avec une diminution du pourcentage d'enfants et de jeunes et une augmentation du pourcentage de personnes âgées, en particulier dans les pays qui sont à l'avant-garde dans ce processus de transition.

Bien que cette évolution ait une forte influence sur toute la société, elle est encore plus marquée chez les femmes, dont la moyenne de fécondité est tombée de 5.9 enfants de 1950 à 1955 à 3.6 entre 1985 et 1990. Si l'on considère également que l'espérance de vie de la région est passée de 51.8 ans entre 1950 et 1955 à 66.6 entre 1985 et 1990, on peut conclure que les femmes vivent plus longtemps et ont moins d'enfants; par conséquent, leurs possibilités d'insertion au sein de la société sont beaucoup plus flexibles car elles ont beaucoup plus de temps à consacrer à d'autres activités.

3. Le marché de l'emploi

Un autre facteur important au cours des années 1980 est l'évolution du marché de l'emploi qui illustre parfaitement les changements intervenus dans le comportement professionnel des femmes. Les études du PREALC (PREALC, 1990) font ressortir certaines modifications sur le plan des tendances structurelles du marché de l'emploi. Le premier changement concerne le volume et la nature de l'offre d'emploi, et en particulier, l'augmentation de la population et la variation des taux de participation. L'évolution du marché de l'emploi est particulièrement intéressante; en effet, de 30 millions de femmes en 1980 (sur une population active totale de 119 millions (PEA)), on est passé à 42 millions en 1990 (sur une PEA totale de 157 millions). Il ne faut pas oublier que, dans les années 1970, le taux de croissance annuel de la main-d'oeuvre féminine représentait 5.1 p.100, contre 2.5 p.100 pour les hommes. Le taux de participation des femmes, enregistré grâce aux enquêtes sur les ménages qui couvraient 71 p.100 de la population régionale, a augmenté de près de 20 p.100 au cours de la décennie, et est passé de 32 à 38 p.100, ce qui totalise une contribution à l'augmentation de la PEA de 42 p.100 sur la décennie. Bien que le taux de croissance ait chuté au cours de la décennie 1980, la participation féminine a continué d'augmenter (voir tableau 1), particulièrement dans les groupes d'âge dont le taux de reproduction est le plus élevé (voir tableau 2).

L'autre changement important concerne la transformation de la structure de l'emploi, qui s'est traduite par une mobilité sociale généralisée de la main-d'oeuvre. Un élément particulièrement important en ce sens est l'incorporation des femmes aux emplois non manuels urbains, en particulier dans les services, où l'emploi féminin a augmenté de 4.7 p.100 par an. A cet égard, on peut apprécier, dans l'encadré 1, la participation féminine au secteur tertiaire dans six pays de la région à la fin des années 1980. Une autre conséquence de cette variation sur le plan de la structure de l'emploi est la création d'emplois dans le secteur public. Grâce à l'expansion de l'appareil bureaucratique de l'Etat au cours de cette décennie, l'emploi public dans la région dans les années 1980 représentait 15 p.100 de l'emploi urbain et 20 p.100 de l'emploi urbain structuré; il faut signaler que, dans certains

pays, 60 p.100 des professionnels travaillent dans le secteur public. Au cours de cette période, ce secteur a absorbé un pourcentage important de la main-d'oeuvre féminine.

Tableau 1

POPULATION ECONOMIQUEMENT ACTIVE FEMININE PAR RAPPORT
A LA POPULATION ACTIVE TOTALE, 1980-1989 ^a

(Pourcentages)

Pays	1980	1989
Antilles néerlandaises	36.5	37.3
Argentine	33.7	33.9
Barbade	44.2	46.3
Bermude	43.0	47.6
Bolivie	23.4	25.4
Brésil	31.2	34.6
Colombie (7 V.P.) ^b	38.2	40.0
Costa Rica	24.3	28.0
Cuba	31.5	38.0
Chili	29.5	30.5
Haïti	48.9	37.2
Honduras	16.2	16.9
Jamaïque	39.2	40.1
Mexique	26.2	29.5
Panama	28.9	30.8
Pérou (Lima)	40.2	39.3
Porto-Rico	35.9	38.7
Trinité-et-Tobago	30.3	32.5
Uruguay (urbain)	38.9	38.6
Venezuela	27.9	29.0
Iles Vierges britanniques	42.1	43.2

Source: Estimations du Groupe de la femme et du développement de la CEPALC, sur la base de chiffres fournis par l'Organisation internationale du travail, Annuaire des statistiques du travail, 1989-1990 (ISBN 92-2-006426-X), Genève, 1990.

^a Dans le cas de certains pays on a considéré des années précises: Antilles néerlandaises: 1983 et 1986; Argentine: 1982 et 1984; Brésil: 1981 et 1987; Cuba, Chili et Haïti: 1980 et 1988; Honduras: 1981 et 1985; Jamaïque: 1980 et 1987; Panama: 1982 et 1989; Pérou: 1987 et 1989; Porto-Rico: 1980 et 1987; Uruguay: 1984 et 1986; Iles Vierges britanniques: 1983 et 1987.

^b V.P. = ville principale.

Tableau 2

**TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES DANS CERTAINS GROUPES D'AGE,
1989 ^{a b}**

Pays	Année	Groupes d'âge		
		20-24	25-29	30-34
Argentine (Buenos Aires)	1989	50.0	44.2	39.8
Barbade	1988	82.5	88.0	89.6
Bolivie	1989	51.5		64.4
Brésil	1986	51.3	47.8	50.1
Colombie	1989	58.7		61.1
Costa Rica	1989	40.7	38.8	40.5
Cuba	1988	54.0		54.8
Chili	1989	39.5	41.8	44.9
Equateur	1989	35.8	40.0	37.3
Guatemala	1986/1987	27.7	30.9	33.9
Guadeloupe	1986	79.6	76.4	73.4
Guyane	1987	42.3	41.7	43.7
Haïti	1988	54.0	57.0	56.0
Jamaïque	1988	46.4	54.6	
Mexique	1988	40.8	42.3	43.2
Nicaragua	1989	40.8	47.5	53.2
Panama	1988	44.7	48.0	52.8
Paraguay	1989	65.3	64.0	65.6
Pérou	1989	54.0	60.6	60.7
Porto-Rico	1990	34.1	48.0	46.8
Trinité-et-Tobago	1989	48.1	52.1	55.9

Source: Organisation internationale du travail, Annuaire des statistiques du travail, 1989-1990 (ISBN 92-2-006426-X), Genève, 1990.

^a Dans le cas de certains pays, les données correspondent à des groupes d'âge déterminés: Bolivie et Colombie: 20-29 et 30-39; Cuba: 20-29 et 30-59; Jamaïque: 20-24, 25-34 et 35-44, et Panama: 20-24, 25-29 et 30-39.

^b Les taux d'activité représentent le pourcentage de femmes actives du groupe d'âge déterminé par rapport à la population féminine totale de ce même groupe d'âge.

Encadré 1

LES FEMMES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

La participation des femmes à l'emploi en Amérique latine est caractérisée par une incorporation majoritaire au secteur tertiaire. Cette participation présente un double volet en matière de modernité: d'une part, la majorité des femmes présentes dans le secteur tertiaire est concentrée dans la catégorie services personnels, qui comprend le service domestique, la cuisine et les lessives, c'est-à-dire le secteur le plus attardé en matière d'emploi féminin; d'autre part, les femmes ont également une participation importante dans le secteur des services financiers, de la banque et des assurances, lequel a fait l'objet, au cours de cette décennie, d'une modernisation croissante. Bien qu'il s'agisse d'un secteur qui, sur le plan numérique, absorbe peu de main-d'oeuvre, dans certains pays, les taux de croissance de l'emploi féminin y sont nettement supérieurs à celui des hommes ainsi qu'à celui d'autres branches de la production.

Si on étudie le taux d'emploi des femmes qui travaillent dans le secteurs des services sociaux, communaux et personnels et du secteur de la banque et des assurances, on obtient la distribution suivante:

FEMMES TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN TANT QUE PROFESSIONNELLES,
TECHNICIENNES, DIRECTRICES ET MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, 1989

(Pourcentages)

		Services sociaux, communaux et personnels		Banque, assurances, biens immeubles	
		a	b	a	b
Barbade	1988	47.8	23.2	87.0	13.0
Colombie	1989	36.8	24.4	84.1	28.6
Costa Rica	1989	47.4	32.5	89.6	21.6
Chili	1989	89.6	17.2
Panama	1988	50.0	49.5	93.7	90.1
Trinité-et- Tobago	1989	55.2	29.8	84.1	15.1

Source: Tableau élaboré par le Groupe de la femme et le développement, sur la base de l'information de l'Organisation internationale du travail, *Annuaire des statistiques du travail, 1989-1990* (ISBN 92-2-006426-X), Genève, 1990. Pour le Chili, voir Eugenia Hola et Rosalba Todaro, "La reproducción de la discriminación en la empresa moderna", Centre d'études sur la femme, Santiago du Chili, 1991, photocopié.

- ^a Correspond au pourcentage des femmes professionnelles, techniciennes, directrices, gérantes et membres du personnel administratif sur le nombre total de femmes travaillant dans le secteur respectif.
- ^b Correspond aux mêmes catégories d'emploi, à exception des membres du personnel administratif.

Ce tableau démontre qu'un pourcentage représentant près de la moitié du total des femmes travaillant dans le secteur des services sociaux, communaux et personnels occupent un emploi non manuel de bureau, alors que dans le secteur financier, ce pourcentage représente 80 p.100 à 90 p.100 du total des femmes travaillant dans ce secteur. On constate également que si l'on réduit les groupes d'emploi pour n'y inclure que les professionnelles, les techniciennes et les directrices, c'est-à-dire les groupes d'emploi de cadres supérieurs hautement qualifiés, à l'exception du Panama et de la Colombie, le pourcentage des femmes travaillant dans le secteur financier est inférieur à celui des femmes du secteur des services sociaux, communaux et personnels. Cette donnée indiquerait donc l'existence d'une plus grande discrimination en fonction du genre des emplois du secteur financier.

Dans le même temps, on a constaté une hétérogénéité des marchés de l'emploi et une augmentation du sous-emploi et des emplois instables et précaires. Cette tendance s'est traduite, avant tout, par une expansion du secteur paysan dans l'emploi agricole et dans le secteur non structuré. Selon les estimations du PREALC (PREALC, 1990), la participation du secteur non structuré à l'absorption de l'emploi urbain dans les années 1980 et à la suite du processus d'ajustement a augmenté de 25 à 31 p.100. Ceci a entraîné, au sein des économies, une modification de la composition de l'emploi en faveur d'activités moins productives. L'emploi devient plus instable et l'emploi permanent est peu à peu remplacé par l'emploi à mi-temps ainsi que par une tendance à la sous-traitance.

L'augmentation de la participation des femmes au secteur non structuré de l'Amérique latine et des Caraïbes est le résultat, entre 1960 et 1980, des pressions économiques existant dans le cadre des stratégies de survie familiale; dans les années 1980, elle est également la conséquence de la récession. On estime que le pourcentage de femmes travaillant dans ce secteur en 1980, bien que sous-estimé, variait, selon les pays, de 35 à 39 p.100 par rapport au total de l'emploi non agricole. Selon Tokman (1989), on peut donc parler de féminisation du secteur non structuré (Tokman, 1989). A cet égard, il existe également une tendance mondiale à transférer à de petites entreprises non structurées certains travaux réalisés traditionnellement à la maison, tels que la lessive, la réparation des vêtements, etc. qui occupent probablement, en grande majorité, une main-d'oeuvre féminine.

La composition de ce secteur est hétérogène, bien que, dans la plupart des cas étudiés, il semble étroitement lié à la pauvreté. On peut même supposer que le secteur non structuré a généré des emplois et a fonctionné pendant la période de récession parce qu'il est presque toujours resté aux niveaux minima de survie. Les modalités de ce secteur sont très variées. On en trouvera des exemples dans les encadrés 2 et 3.

La croissance annuelle du secteur non structuré dans la région au cours de cette période a atteint 6.7 p.100, c'est-à-dire 1.8 fois l'accroissement de la PEA urbaine. L'expansion du secteur non structuré urbain a conduit à une augmentation de ce type de main-d'oeuvre urbaine de 24 p.100 en 1980 à 30 p.100 en 1989. Le revenu réel des membres de ce secteur a considérablement baissé, leurs produits et services faisant l'objet d'une faible demande globale due à la léthargie de l'emploi moderne et à la diminution des salaires réels. Dans l'ensemble, le revenu de ce secteur dépend, dans une large mesure, de l'évolution des salaires du secteur moderne et il varie fortement selon le nombre de travailleurs qui en font partie. Par conséquent, et comme on estime que le revenu total du secteur non structuré est resté constant alors que le nombre de ses composants a augmenté de 70 p.100, le

Encadré 2

COMMERÇANTES CLANDESTINES EN BOLIVIE

L'aggravation de la crise économique dans les années 1980 a entraîné, en Bolivie, une forte augmentation de la participation de la femme à l'activité économique. A La Paz, le pourcentage des femmes actives est passé de 28 à 44 p.100, essentiellement dans le secteur du commerce indépendant (pratiquement une femme sur deux). Ce micro-commerce obéit à des stratégies de survie d'un groupe important de la population face à la perspective de rester inactif ou du chômage visible. Comme ce type d'activité n'exige qu'un fonds de roulement limité et ne requiert pas d'un horaire ni d'un endroit fixe de travail, il est réalisé par une population migrante qui s'installe souvent dans la maison même ou dans des marchés ou des rues de la ville. On estime qu'entre 1976 et 1983, le nombre de micro-commerçants a augmenté de 70 p.100, augmentation particulièrement notable dans le cas des femmes (83 p.100). En 1983, elles représentaient 71 p.100 des 41 615 commerçants de La Paz. Ce micro-commerce est essentiellement destiné à la vente des produits qui composent le panier de base de consommation familiale, et en particulier des produits alimentaires. La forte concurrence existant dans ce secteur à la suite de l'augmentation du nombre de commerçants et la diminution progressive de la demande se traduit par une réduction des revenus et, partant, par une instabilité et une insécurité permanentes.

Source: Silvia Escobar, "Comercio en pequeña escala en la ciudad de La Paz, Bolivia", La mujer en el sector informal: trabajo femenino y microempresa en América Latina, Marguerite Berger et Mayra Buvinč (eds.), Quito, Editorial Nueva Sociedad, Institut latino-américain de recherche sociale (ILDIS), 1988.

Encadré 3

MEXIQUE: RAPPORTS ENTRE LES SECTEURS STRUCTURE ET NON STRUCTURE

Une étude sur les chaînes de sous-traitance à Mexico a fait apparaître l'existence de deux types de rapports entre ces deux secteurs, l'un horizontal où le secteur structuré commande un produit fini au secteur non structuré sans fournir les matières premières, et un autre, vertical, dans lequel il fournit les matières premières et d'autres intrants. On peut, par exemple, illustrer les différents niveaux d'une chaîne typique de sous-traitance: en premier lieu, une multinationale qui fabrique des appareils électriques possède 3 000 travailleurs, 300 sous-traitants et 70 p.100 de sa production est effectué hors des murs de l'usine; deuxièmement, une entreprise qui produit des antennes de radio et de télévision, avec un capital mexicain, 350 travailleurs et 5 p.100 de sous-traitance; troisièmement, un atelier qui fabrique des bobines électroniques et fonctionne illégalement dans une cave avec six travailleurs mal payés et qui engage des femmes à domicile pour des quantités variables. Quatrièmement, des femmes qui travaillent de façon individuelle et indépendante chez elles, dans la réalisation de travaux similaires à ceux du troisième niveau. Selon d'autres études menées à Mexico, les femmes représentent de 51 à 62 p.100 des travailleurs du secteur non structuré, y compris les services domestiques et de 32 à 37 p.100 non compris celui-ci.

Source: Lourdes Benería et Marta Roldán, The Crossroads of Class and Gender: Industrial Homework, Subcontracting and Household Dynamics in Mexico City, Chicago, University of Chicago Press, 1987 et Marguerite Berger et Mayra Buvinč (comps.), La mujer en el sector informal: trabajo femenino y microempresa en América Latina, Quito, Editorial Nueva Sociedad, Institut latino-américain de recherche sociale (ILDIS), 1988.

revenu moyen du travailleur du secteur non structuré a probablement enregistré une baisse de 48 p.100 entre 1980 et 1989, c'est-à-dire à un rythme de 5.9 p.100 par an (PREALC, 1990). Ce chiffre est nettement supérieur à la chute des salaires minima et se traduit par une aggravation notable de la pauvreté dans ce secteur déjà très vulnérable.

Bien qu'on ne dispose que d'une information partielle quant à l'emploi rural, on estime que, dans ce secteur, les chefs d'entreprises agricoles dont les produits sont destinés au marché intérieur et à l'exportation ainsi que les paysans producteurs de produits alimentaires n'ont pas été touchés et, dans certains pays, ont même amélioré leur revenu. Néanmoins, les salaires des travailleurs salariés ruraux ont diminué et leurs emplois sont devenus plus précaires, ce qui s'est traduit par une aggravation de la pauvreté rurale. En ce qui concerne le rôle de la femme dans la production rurale, toutes les études en reconnaissent l'importance, notamment dans le contexte de la production familiale. On signale par exemple (Errázuriz, 1987) qu'en Colombie, 63 p.100 de la population active rurale féminine est constituée par des aides familiales et des travailleuses indépendantes; en République dominicaine, 82 p.100 des femmes paysannes exerçaient, en 1985, des activités productives familiales et au Costa Rica, en 1986, 63 p.100 travaillaient comme main-d'oeuvre non salariée. En outre, l'augmentation de l'investissement dans le domaine agricole a ouvert à la main-d'oeuvre féminine la possibilité d'avoir accès aux marchés modernes de production à vocation exportatrice, ce qui s'est traduit par une augmentation des femmes paysannes salariées. Bien que le principal problème, jusqu'à présent, consiste à obtenir des données statistiques fiables (CEPALC, 1989a), il existe certaines estimations qui méritent d'être étudiées. C'est ainsi que, dans les Caraïbes, on estime que le nombre de femmes paysannes salariées représente 38 p.100 à Grenade, 41 p.100 à Saint-Vincent, 35 p.100 à Sainte-Lucie et 36 p.100 à la Barbade (Chase, 1987). En Colombie, les femmes constituent 70 p.100 de la main-d'oeuvre employée dans la floriculture, 60 p.100 dans la production de fraises au Mexique et 40 p.100 dans la culture du tabac au Honduras. Bien que la main-d'oeuvre féminine continue d'être sous-estimée dans les recensements, en particulier la main-d'oeuvre rurale, certains changements ont été détectés, comme par exemple, le fait que la participation féminine à la population active rurale au Brésil ait augmenté de 9 p.100 en 1970 à 21 p.100 en 1982; de 16.2 à 27 p.100 entre 1971 en 1980 en Colombie; et a doublé au Costa Rica au cours de cette même période. Selon certaines études (Arizpe, 1988), on peut distinguer au moins deux dynamiques différentes dans la participation féminine dans ce domaine. Une tendance qui va du travail familial non rémunéré à un emploi rémunéré et une autre qui évolue vers une participation plus intensive dans le premier type d'activité. L'un des facteurs les plus déterminants dans ce domaine est l'accès de la femme à la propriété foncière, comme le démontre l'encadré 4.

Encadré 4

LA FEMME ET LA PROPRIETE DE LA TERRE

Selon la FAO, l'impossibilité, pour les femmes, d'accéder à la terre constitue un des principaux obstacles à une participation plus active de ces dernières au développement rural. L'accès des femmes à la terre tel qu'il a été conçu dans les programmes de réforme agraire appliqués en Amérique latine a été très précaire; en effet, la législation accompagnant de nombreuses réformes agraires continue d'exclure les femmes et d'octroyer la terre au "chef de famille". L'absence de données désagrégées par sexe ne permet pas de déterminer le nombre de femmes bénéficiaires et, lorsqu'elle existe, cette information indique que ce nombre est très faible, à l'exception de Cuba. Par exemple, parmi les personnes bénéficiaires par la réforme agraire au Honduras, 3.8 p.100 seulement étaient des femmes et 11.2 p.100 en Colombie.

En Colombie et au Honduras, certaines données primaires sur la propriété foncière rurale ont permis d'évaluer la propriété féminine des terres dans les zones rurales. Le Honduras a amorcé un projet visant à régulariser des situations de fait et à émettre 100 000 titres de propriété. Les bénéficiaires, hommes ou femmes, ayant plus de 16 ans, doivent fournir la preuve que leur terrain est exploité et doivent s'engager à payer le prix fixé. Selon les registres de propriété des départements de Santa Bárbara et Comayagua, où ce projet a été appliqué, 16.7 p.100 seulement des 24 000 titres ont été octroyés à des femmes.

En Colombie, on a étudié l'information correspondant à quatre municipalités de Cundinamarca, caractérisées essentiellement par une économie paysanne. La propriété est détenue, en majorité, par des hommes: selon les municipalités, le nombre de femmes propriétaires varie entre 23 p.100 et 34 p.100, ce qui permet de supposer que l'héritage reçu par les femmes entre dans le circuit commercial patriarcal et passe aux mains des hommes, à savoir le père, les frères, les fils ou le mari. La femme est absolument sans défense au sein du couple et l'homme peut effectuer les transactions commerciales qu'il juge pertinentes. En cas de séparation, il peut faire disparaître les biens de la société moyennant des ventes fictives et priver la femme et les enfants de leur patrimoine. Dans les deux cas, les terrains inscrits au nom des femmes correspondent généralement à de petites propriétés.

Selon la FAO, certains pays, comme la Colombie et le Brésil, ont modifié les législations sur la réforme agraire de façon à ce que les femmes puissent en bénéficier. Au Brésil, il est stipulé dans la nouvelle constitution que la répartition des terres doit être équitable et que les titres de propriété doivent être octroyés aux hommes comme aux femmes. En Colombie, la législation en matière de réforme agraire a été amendée de façon à permettre que les femmes —qu'elles soient ou non chefs de famille—, puissent avoir accès à la propriété de la terre, droit qui, jusqu'alors, était réservé aux hommes chefs de famille.

Source: FAO, *Women in Agricultural Development: FAO's Plan of Action*, Rome, 1990; et Magdalena León, Patricia Prieto et María Cristina Salazar, "Acceso de la mujer a la tierra en América Latina. Panorama general y estudios de casos de Honduras y Colombia", *Mujeres campesinas en América Latina: desarrollo rural, migración, tierra y legislación*, FAO, Santiago de Chile, 1987.

Malgré tous ces changements, le marché de l'emploi latino-américain continue de présenter des secteurs traditionnels dont la composition interne n'a pas varié de façon substantielle. Il s'agit de secteurs caractérisés par une hétérogénéité structurelle et par un marché de l'emploi, où coexistent une couche moderne fortement productive et d'autre part, un secteur traditionnel à plus faible productivité. On peut trouver des exemples de cette situation dans le tableau 3, dans lequel on compare le pourcentage de la population active féminine dans le secteur des services —leur employeur traditionnel—, et dans le secteur financier —considéré moderne en l'occurrence— dans 18 pays de la région. En outre, les différences économiques et sociales se sont aggravées au sein des secteurs traditionnels et notamment dans le secteur rural et non structuré.

Tableau 3

**POPULATION ACTIVE FEMININE DANS LES SECTEURS DES SERVICES
ET FINANCIER, 1981 ET 1989 ***
(Pourcentages)

Pays	Secteur des services		Secteur financier	
	1981	1989	1981	1989
Antilles néerlandaises	45.7	40.9	8.5	12.3
Barbade	39.3	44.5	5.1	4.9
Bolivie	35.4	40.8	0.6	0.4
Brésil	53.6	54.2	2.8	2.5
Colombie	43.8	41.0	6.3	7.0
Chili	53.1	48.1	2.8	5.0
Costa Rica	45.5	43.4	2.9	3.3
Cuba	47.4	44.4	2.0	2.3
Haïti	8.1	7.9	0.1	0.2
Honduras	48.8	48.0	3.9	3.8
Jamaïque	44.3	42.5	23.2	24.0
Panama	54.7	55.7	5.3	4.5
Pérou (Lima)		38.5		2.9
Porto-Rico	55.4	55.5	3.7	4.6
Trinité-et-Tobago	33.6	41.4	-	9.4
Uruguay	50.6	53.7	5.7	5.8
Paraguay	55.2	54.0	4.2	4.2
Venezuela	50.4	48.9	6.2	7.8

Source: Organisation internationale du travail, Annuaire de statistiques du travail, 1989-1990, Genève, 1990.

* Pour certains pays, on a considéré des années déterminées: Barbade, Cuba et Haïti: 1981 et 1988; Colombie: 1985 et 1989; Costa Rica: 1987 et 1989; Panama: 1982 et 1989; Pérou: 1987; Porto-Rico: 1981 et 1987; Uruguay: 1982 et 1988, et Paraguay: 1984 et 1988.

Les ajustements sur le plan de l'emploi urbain ont entraîné une augmentation du chômage visible et surtout du sous-emploi et, partant, une inversion du processus de réduction de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. Ce phénomène est particulièrement grave dans le secteur des jeunes et notamment parmi les femmes jeunes.

On observe un recul sur le plan de l'emploi urbain moderne avec une diminution d'emplois nouveaux dans les grandes et moyennes entreprises du secteur privé, alors que l'emploi du secteur public se maintient; c'est pourquoi vers la fin de la décennie, la main-d'oeuvre non agricole employée dans les activités modernes avait baissé de 55 à 44 p.100.

Le facteur décisif dans cette restructuration du marché de l'emploi a été l'expansion de celui-ci dans des activités à faible

productivité, tant dans les petites entreprises que dans le secteur non structuré. L'essor des micro-entreprises dans les années 1980 est dû, dans une large mesure, à la tendance des grandes et des moyennes entreprises à préférer le système de sous-traitance de petites entreprises afin d'échapper aux lois du travail, plutôt que d'établir des contrats individuels permanents ou temporaires.

Dans le domaine de l'emploi sur le plan régional, le problème le plus grave reste le sous-emploi et le chômage. Cette situation est, dans une large mesure, le résultat de la dynamique de l'offre de la main-d'oeuvre, de la restructuration de l'emploi urbain et des activités rurales.

De plus, au cours de la décennie, le chômage urbain a fortement augmenté durant la période de crise et n'a baissé que très lentement à partir de 1983; le profil du chômage a subi d'importantes variations et il touche, en majorité, la main-d'oeuvre primaire. Le problème de l'emploi pour les groupes historiquement les plus touchés par le chômage persiste, le taux le plus élevé étant enregistré dans le secteur féminin.

L'incidence sur les revenus a été variable: les rémunérations réelles ont enregistré une forte baisse dans le secteur moderne et un recul plus notable encore dans les entreprises moyennes et dans le secteur non structuré. L'augmentation de la dispersion salariale parmi les secteurs de l'activité économique est le reflet d'un changement structurel par rapport aux rémunérations sectorielles des décennies précédentes et d'une différenciation croissante entre les rémunérations des travailleurs organisés -en général du secteur industriel-, et ceux des autres secteurs. D'autre part, les salaires minima réels sont tombés de 24 p.100 au cours de la décennie, ce qui prouve qu'ils cessent d'être un mécanisme efficace de contrôle des travailleurs ayant un pouvoir de négociation réduit. Ceci est particulièrement grave pour les jeunes et plus encore pour les femmes jeunes, comme le démontre l'encadré 5.

Le manque de dynamisme économique, les modifications sur le plan de l'emploi ainsi que l'encadrement des dépenses publiques ont contribué à aggraver l'extrême pauvreté, en particulier dans les zones urbaines, où le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté est passé de 112 millions en 1980 (35 p.100 des ménages) à 164 millions en 1986 (38 p.100 des ménages).

Il serait particulièrement intéressant d'étudier les répercussions des nouvelles technologies sur le marché de l'emploi en général et sur le marché de l'emploi féminin en particulier. Bien qu'il n'existe pas encore d'études systématiques sur les effets des progrès technologiques, ceux-ci varient apparemment selon qu'ils sont appréciés à court ou à long terme, conduisant à la perte de certains emplois et la création d'autres (CEPALC, 1990c).

Encadré 5

LES DIFFERENCES DE REVENU ENTRE LES JEUNES SELON LE SEXE

L'information disponible permet de confirmer qu'il existe une discrimination salariale en fonction du sexe parmi les jeunes des pays de la région, et que, pendant la crise, les jeunes femmes ont eu moins de succès que leurs homologues masculins dans la défense de leurs revenus.

Les données obtenues en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Uruguay et au Venezuela tiennent compte du niveau de scolarité, de l'âge, de l'assistance à des établissements éducationnels et des heures de travail. L'enquête n'a inclue que les couples travaillant plus de 20 heures par semaine rémunérées. L'information sur les jeunes des deux sexes de 15 à 24 ans démontre que les rémunérations parmi les jeunes des deux sexes possédant une capacité et des connaissances similaires sont, d'une façon systématique, favorables aux hommes, quelque soit le niveau d'éducation envisagé. Dans les années 1980, la différence entre hommes et femmes jeunes sur le plan des revenus s'est accentuée dans la plupart des pays envisagés, le degré de variation le plus marqué étant observé en 1986 (de 4 p.100 dans la zone de Buenos Aires à 47 p.100 à l'intérieur de Venezuela). Dans certains cas extrêmes, comme à Caracas, la capacité des femmes jeunes présentant 10 ans ou plus de scolarité et des rémunérations potentiellement suffisantes pour que le couple puisse vivre au-delà du seuil de pauvreté est similaire à celle des hommes du même âge n'ayant pas terminé six ans d'études. Les différences plus marquées entre hommes et femmes sur le plan des revenus est due essentiellement à une aggravation des différentielles entre les jeunes présentant de faibles niveaux d'éducation.

Source: CEPALC, La transmisión intergeneracional de las oportunidades de vida en la década de los ochenta (LC/R.957), Santiago du Chili, décembre 1990.

4. Aspects éducationnels

En ce qui concerne l'éducation et malgré la diminution des dépenses effectuées dans ce domaine, les indicateurs ne font pas encore état d'une détérioration directe. C'est ainsi que, bien qu'ayant perdu l'élan spectaculaire qu'il avait enregistré au cours des décennies antérieures (entre 1960 et 1970, le taux de scolarité en Amérique latine et dans les Caraïbes a augmenté de 38.2 à 49.5 p.100 pour le groupe d'hommes situés entre 6 et 23 ans et de 35.5 à 47.1 p.100 pour les femmes de ce même groupe d'âge), le taux de scolarité a maintenu au moins la même tendance entre 1980 et 1990 (augmentation de 59.8 à 64.6 p.100 pour les hommes et de 57.7 à 63.3 p.100 pour les femmes). En outre, les taux d'inscription continuent d'augmenter et ont tendance à se rejoindre (Unesco, 1990). On constate certains phénomènes intéressants dans le domaine de l'éducation supérieure. En règle générale les femmes représentaient, en 1982, quelque 44.6 p.100 des inscriptions dans l'éducation supérieure. Bien que le pourcentage d'étudiantes de 20 à 24 ans soit légèrement inférieur à celui des hommes, dans 40 p.100 des pays, le nombre des femmes était supérieur à celui des hommes (Equateur 37 p.100, Guatemala 28.1 p.100, Mexique 35.6 p.100, Pérou 34.7 p.100). Les femmes universitaires, selon

l'Unesco, choisissent généralement les domaines relevant de l'éducation, des beaux arts et des sciences sociales. En Argentine, par exemple, 92 p.100 des étudiants inscrits en pédagogie correspondent à des femmes. Le changement dans ce domaine a été lent, et le cas de Cuba est particulièrement illustratif; en 1988, 55.3 p.100 des diplômés en sciences exactes et en technologie étaient des femmes, dont un pourcentage élevé en technologie et en sciences naturelles, agricoles et mathématiques (Yáñez, 1990).

De nombreux problèmes éducationnels persistent encore en Amérique latine et dans les Caraïbes et vont probablement s'aggraver au cours de cette période. D'une façon concrète, les taux d'analphabétisme féminin, conformément à des statistiques recueillies par l'Unesco (Chlebowska, 1990) démontrent qu'il existait en 1985 19.2 p.100 de femmes analphabètes et même, dans certains cas, jusqu'à 48 p.100 dans les zones rurales (Unesco, 1989). Bien qu'en règle générale sept adultes sur dix continuent d'être analphabètes dans les zones rurales, sur dix analphabètes sept sont des femmes. Le tableau 4 permet d'apprécier l'ampleur du problème sur la base d'estimations réalisées en 1990 dans 22 pays de la région. De même, d'autres études réalisées par les Nations Unies (Nations Unies, 1989), sur un échantillon de 17 pays, indiquent que l'application de politiques d'ajustement structurel entraîne une détérioration du rapport hommes/femmes à tous les niveaux de l'enseignement, et en particulier de l'enseignement secondaire.

5. La société civile: les opérateurs sociaux

Il faut tenir compte du fait qu'il y a eu, malgré tout, certains progrès, certes précaires et partiels dans le domaine économique, mais assez considérables sur le plan politique, qui constitue une partie importante dans l'expérience du développement.

La région a fait preuve d'un très grand dynamisme quant à l'augmentation de l'interaction entre les différents opérateurs sociaux. A cet égard, les mouvements sociaux ont joué un rôle très important et, dans nombre d'entre eux, la participation des femmes est notable. En outre, les mouvements sociaux organisés par les femmes et les organisations féminines ont joué un rôle actif dans plusieurs pays de la région, notamment en faveur du processus de démocratisation. Dans le domaine économique, on enregistre de nombreuses tentatives originales visant à pallier ou à surmonter la crise; dans certaines expériences, les organisations populaires féminines basées sur les stratégies de survie solidaires ont joué un rôle important dans le secteur populaire. De plus, les femmes ont fait preuve d'une très grande capacité d'adaptation pour entreprendre des activités génératrices de revenus et assurer l'entretien de leur famille. Sur le plan institutionnel, la région a su s'adapter à une situation caractérisée par des transformations rapides qui, dans le cas des femmes, s'est traduite par la création

Tableau 4

AMERIQUE LATINE (22 PAYS): HOMMES ET FEMMES ANALPHABETES

Pays	Population féminine	(%)	Population masculine	(%)	Total
					(%)
Argentine	566 400	4.9	498 200	4.5	4.7
Bolivie	617 800	29.3	305 200	15.3	22.5
Brésil	9 907 200	20.2	8 499 500	17.5	18.9
Chili	318 600	6.8	284 600	6.5	6.6
Colombie	1 433 200	14.1	1 268 500	12.5	13.3
Costa Rica *	65 600	6.9	73 000	7.4	7.2
Cuba	278 100	7.0	206 000	5.0	6.0
Equateur	518 900	16.2	390 200	12.2	14.2
El Salvador	460 700	30.0	326 200	23.8	27.0
Guatemala	1 321 300	52.9	931 900	36.9	44.9
Guyane	15 700	4.6	8 800	2.5	3.6
Haïti	1 076 400	52.6	781 500	40.9	47.0
Honduras	417 200	29.4	348 800	24.5	26.9
Jamaïque *	11 800	1.4	14 700	1.8	1.6
Mexique	4 191 500	14.9	2 874 200	10.5	12.7
Panama *	91 400	11.8	95 700	11.9	11.9
Paraguay	150 400	11.9	102 000	7.9	9.9
Pérou	1 445 200	21.3	579 300	8.5	14.9
République dominicaine	398 600	18.2	345 000	15.2	16.7
Suriname	7 100	5.3	6 300	4.9	5.1
Uruguay	48 700	4.1	39 100	3.4	3.8
Venezuela *	632 100	10.4	817 900	13.3	11.9

Source: Estimations de l'Unesco pour 1990. Unesco, Annuaire statistique 1990, Paris, 1990.

* Pays où le taux d'analphabétisme chez les femmes est inférieur à celui des hommes.

de différents types d'organisations non gouvernementales, de tendances diverses et souvent liées à des institutions religieuses dans des domaines tels que la création d'emplois, l'appui solidaire, la formation, etc.

Enfin, et comme l'indique la proposition de la CEPALC sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité, la décennie 1980 a représenté, en termes historiques, un point d'inflexion entre le modèle de développement existant jusqu'alors en Amérique latine et dans les Caraïbes et une nouvelle phase, encore imprécise mais sans nul doute différente, qui déterminera le développement futur de la région.

III. PRINCIPES DIRECTEURS DES POLITIQUES: EFFET SUR LA SITUATION DES FEMMES

1. Politiques globales et situation des femmes

Bien qu'il soit devenu un lieu commun de dire que les actions destinées à la femme doivent faire partie de politiques globales, cette incorporation s'avère, dans la pratique, assez complexe. Il faut d'abord reconnaître et établir le lien entre l'effet des politiques macro-économiques et la situation des individus, en l'occurrence des femmes, mais il faut surtout changer de perspective quant à leur rôle dans la société. A cet effet, il faut, par exemple, déterminer pourquoi les mesures adoptées en leur faveur ont une répercussion manifeste sur tout l'environnement familial; il faut aussi étudier les données qui démontrent que, du moins dans les couches les plus pauvres qui sont précisément majoritaires dans la région, le revenu de la femme constitue, non pas un appoint, mais l'essentiel du revenu familial et même souvent le seul, car nombreuses sont, dans ces secteurs, les familles où le chef est une femme. Il s'agit d'éléments difficiles à incorporer dans des politiques globales. Il faudrait, pour ce faire, aborder au moins deux aspects: qu'il soit tenu compte de la question du genre dans le cadre des politiques, ainsi que de certains groupes de femmes présentant des revendications et des besoins spécifiques. Malgré les progrès accomplis quant à la conceptualisation de ce nouvel aspect des politiques -qui, en dernière instance, revient à les humaniser-, les réalisations sur le plan concret n'ont pas été faciles.

Il semble évident aujourd'hui que les programmes et projets destinés à la femme, quel que soit leur succès, ne suffisent pas -du moins dans leur conception actuelle- à améliorer l'intégration de celle-ci au développement. Cet objectif requiert une certaine continuité, une vision à long terme, des ressources de base régulières, un rapport systématique avec d'autres programmes et projets; en d'autres termes, ces programmes doivent être inscrits dans le cadre des politiques globales tout en conservant leur spécificité. Si l'on tient compte en outre du fait que la pauvreté s'est "féminisée" au cours de cette décennie, les stratégies doivent tenir compte de la femme à l'échelon macro-économique, d'une façon intégrale et à long terme afin de combattre effectivement la pauvreté (López et Pollack, 1989).

Les encadrés présentés dans ce chapitre visent à confirmer cette perspective et démontrent qu'il est possible de rapprocher ces deux niveaux moyennant certains programmes et projets menés dans la région qui pourraient éventuellement servir de base à l'élaboration de politiques. On peut notamment observer, dans l'encadré 6, qu'il existe déjà certaines tentatives à cet égard à l'échelon national. D'autres expériences concernent la coordination interministérielle de certains programmes, le débat intersectoriel de certaines questions, y compris les Stratégies de Nairobi, et la coordination entre certaines entités gouvernementales et des organismes privés dans le cadre de projets concrets. En bref, l'éventail est très vaste.

D'une façon plus générale, les politiques visant à la transformation du processus de production dans un climat d'équité, conformément à la proposition de la CEPALC, cherchent à obtenir des résultats dans trois domaines principaux: améliorer l'insertion internationale, favoriser l'articulation productive et encourager l'interaction innovatrice entre les opérateurs publics et privés. En outre, la transformation du processus de production dans un climat d'équité exige la transformation des structures productives, dans laquelle le progrès technique, une compétitivité authentique et une plus grande équité joueront un rôle clé.

Il ne faut pas oublier non plus que, pour parvenir à une transformation de la structure productive existante, les problèmes de dynamisme, de compétitivité, d'articulation et d'équité existant dans les différents pays de la région sont très variables. Il existe des différences du point de vue du produit national, de sa composition et de sa distribution; sur le plan de la concentration ou de la dispersion spatiale; de la disponibilité et des caractéristiques des ressources humaines et naturelles; du patrimoine financier et technologique, ainsi que de la capacité des institutions publiques de concevoir, d'élaborer et d'exécuter des stratégies de développement et des politiques spécifiques. Les différences sont également notables sur le plan des modèles politiques adoptés, qui déterminent le choix des options et des priorités en matière de développement et la répartition des fruits de ce dernier.

A cet égard, et conformément aux objectifs de la transformation du processus de production dans un climat d'équité, il faut veiller à ce que les politiques atteignent effectivement tous les groupes pour lesquels elles ont été conçues et tiennent compte, en particulier, de la composition des groupes choisis comme cible, qu'ils soient composés de femmes, d'hommes ou de groupes familiaux. Ceci éviterait des distorsions dans les effets de ces politiques.

Pour favoriser l'équité, il faut également tenir compte des aspects culturels spécifiques de chaque pays et des différences culturelles qui existent au sein de chacun d'entre eux; de même, on

Encadré 6

AJUSTEMENT AU NICARAGUA: MESURES PROPOSEES

Face aux graves répercussions des politiques d'ajustement appliquées au Nicaragua sur l'espace reproductif du foyer, l'espace productif et la participation sociale, la Fondation internationale pour le défi économique global (FIDEG) a mis au point les propositions générales et spécifiques suivantes.

PROPOSITIONS GENERALES

Les politiques macro-économiques et sectorielles devront tenir compte de la femme d'une façon intégrale, afin de l'insérer au développement productif et économique et attaquer les causes de sa marginalisation sociale et non pas seulement les effets.

Il faut élaborer des politiques qui facilitent la participation de la femme aux secteurs productifs les plus dynamiques de l'économie, en matière d'accès à la propriété, au crédit, à la technologie et à la formation.

Etant donné le grand nombre de familles vivant dans des conditions de pauvreté, le gouvernement central devra, dans son budget public, accorder la priorité et même une plus grande part aux programmes sociaux de santé et d'éducation.

Il faut élaborer un programme intégral dans lequel le gouvernement et les organisations non gouvernementales assument des fonctions complémentaires et de suivi périodique des conditions de vie de la femme.

Il faut chercher à consolider l'organisation des femmes dans les différents secteurs sociaux. De même, les organisations privées de femmes devront s'efforcer de coordonner leurs activités.

PROPOSITIONS SPECIFIQUES

Accorder la priorité à l'élaboration de programmes favorisant la création d'emplois avec la participation du gouvernement et du secteur privé. Organiser des programmes de formation technique pour les femmes, faciliter leur incorporation en tant que main-d'oeuvre qualifiée et augmenter leurs revenus. Réviser les échelles de salaires conformément à la complexité du travail, à la lumière de la discrimination salariale existant traditionnellement en fonction du genre.

Renforcer l'Office juridique de la femme afin de répondre aux revendications des femmes dont les droits n'ont pas été respectés. Systématiser, et superviser les futures lois concernant la femme pour lesquelles les organisations de base devront établir des mécanismes et des procédés de diffusion. Dans le même temps, il faudra favoriser la création d'une instance consultative permanente qui favorise la participation aux processus de révision et d'élaboration des lois et des propositions favorables à la femme.

Consolider les programmes et les institutions destinées à la santé intégrale de la femme. Une importance spéciale devra être accordée aux programmes concernant la santé professionnelle des femmes ainsi que les normes et les conditions d'hygiène dans les zones rurales et urbaines.

Consolider les organisations de base liées à la femme visant essentiellement à défendre les revendications et à résoudre les problèmes quotidiens des femmes.

Favoriser les recherches dans le domaine de la femme et les intégrer dans un système statistique qui permette d'évaluer la contribution de ces dernières à l'échelon social et sectoriel. Etudier les répercussions des mesures d'ajustement et de l'efficacité des programmes appliqués, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Source: Fondation internationale pour le défi économique global (FIDEG), "Síntesis de la investigación. El impacto de las políticas de ajuste sobre la mujer en Nicaragua: reflexiones de un estudio de caso", mars 1991, polycopié.

ne peut ignorer les opinions stéréotypées qui concernent le rôle de la femme dans la société et qui entravent leur participation plus active dans tous les domaines de la société.

L'Etat pourrait actuellement consacrer ses efforts à combler les lacunes accumulées dans les domaines de l'équité et de la compétitivité internationale. Les contraintes et les modalités de cette tâche vont dépendre du contexte institutionnel, économique, social et politique et devront, en outre, être le fruit d'une concertation entre les différentes forces représentatives. Cette activité devra également s'inscrire dans le cadre d'un environnement démocratique et contribuer à sa consolidation.

La prise en considération de la question de la femme dans l'action de l'Etat n'est pas un fait nouveau mais celle-ci n'a pas été suffisamment cohérente et systématique pour favoriser l'équité. Bien qu'il existe, sur le plan des politiques spécifiques, des espaces pouvant être considérés favorables à une meilleure insertion des femmes dans la nouvelle proposition, l'objectif d'équité requiert de l'appui de l'Etat qui devra favoriser les modifications légales et institutionnelles nécessaires. Il est évident que l'absence d'une politique globale quant aux organismes nationaux consacrés à la femme dans la région les a privés des ressources humaines et financières suffisantes et s'est traduite par un manque de continuité sur le plan de l'action et de clarté sur le plan des fonctions.

Les organisations nationales de planification et de coordination des politiques publiques doivent jouer un rôle-clé en matière de prospective car il faudra déterminer de la façon la plus précise possible les scénarios futurs vers lesquels la société évolue. Ces scénarios doivent tenir compte du rôle changeant de la femme dans la société actuelle.

2. Les politiques d'appui à la compétitivité authentique

Afin de parvenir à une transformation du processus de production dans un climat d'équité, la proposition postule quatre types de politiques -la politique commerciale et de change, la politique technologique, la formation de ressources humaines et la création d'entreprises- en tant qu'éléments indispensables à la compétitivité authentique, notamment en ce qui concerne l'insertion internationale.

La politique commerciale et de change a pour but d'harmoniser les politiques de protection tarifaire, la politique de change et les politiques de promotion des exportations. Etant donné les différences existant entre les pays, il est difficile de généraliser mais on peut néanmoins affirmer que, pour favoriser la compétitivité, il faudra s'efforcer de réduire la protection tarifaire, la dispersion des tarifs douaniers et combiner d'une façon pertinente les politiques tarifaire et de change. L'objectif immédiat de ces politiques, qui est nettement sélectif, est de mettre fin aux goulots d'étranglement et aux distorsions qui ont freiné la production de marchandises et l'expansion des

exportations. L'application de toutes ces politiques et l'encouragement donné aux activités productrices de biens commercialisables favoriseront une diversification progressive des exportations. Le caractère sélectif de ces politiques permettrait de tenir compte de l'information concernant d'importantes activités qui ne sont pas enregistrées de façon suffisante. On estime, par exemple, que la participation des femmes à la production de produits alimentaires dans les zones rurales et au commerce dans les Caraïbes représente au moins 50 p.100 du revenu familial; cependant, ni la contribution économique de cette activité ni le revenu qu'elle implique sont enregistrés d'une façon adéquate; c'est pourquoi il est difficile, pour l'instant, d'en tenir compte dans l'élaboration des politiques. Il existe certaines études de cas dans ce domaine, comme celle présentée dans l'encadré 7.

Encadré 7

DU SECTEUR NON STRUCTURE AU STRUCTURE: LES "HIGGLERS"
EN JAMAÏQUE

Vers la fin des années 1970, les tendances macro-économiques à la Jamaïque ont gravement compromis la situation de l'emploi dans le secteur structuré. De nombreuses familles à revenus moyens et faibles ont commencé à vivre du commerce ambulant. Au cours de cette période, les commerçants jamaïcains, dont 93 p.100 est constitué par des femmes, se rendaient à Nassau, aux Etats-Unis, au Panama et aux îles Cayman pour vendre des produits agricoles autochtones et acheter des articles de consommation qu'ils revendaient dans leur pays. Cette activité commerciale constituait une réponse à la grave pénurie de produits alimentaires, de vêtements, de chaussures et d'articles ménagers provoquée par l'instabilité économique et la politique gouvernementale de contrôle des changes et de restriction des importations qui avait entraîné une hausse des produits importés.

Avant 1982, la plupart des commerçants introduisaient illégalement dans le pays des marchandises qu'ils déclaraient comme effets personnels, évitant de la sorte de devoir payer des droits et des licences ainsi que de déclarer des devises. Cependant, les commerçants enregistraient souvent de fortes pertes chaque fois que leurs marchandises étaient réquisitionnées par les fonctionnaires de l'aéroport et les douaniers. Cependant, cette importation était favorisée par la négligence des autorités et la facilité avec laquelle on pouvait obtenir des dollars américains sur le marché noir. Avec la diminution des contrôles sur le commerce de devises et l'élimination des restrictions imposées aux importations, le nombre de commerçants a augmenté.

Pourtant en 1982, et à la suite de la pression exercée par les fabricants locaux et les propriétaires de magasins et les importateurs autorisés, le gouvernement a adopté des mesures pour contrôler ce type de commerçants en leur octroyant des quotas de devises pour les importations et en leur exigeant l'obtention de licences d'importation.

Pour faciliter les opérations de ces commerçants, on a installé un service douanier spécial à l'aéroport de Kingston afin de favoriser l'expédition de leurs marchandises et deux galeries commerciales ont été construites pour en assurer la vente. Le gouvernement a non seulement légalisé l'activité des commerçants mais a également amélioré leur situation sociale, sous le nom d'"importateurs commerciaux indépendants".

Face à ces mesures, deux associations de commerçants ont été créées pour défendre leurs intérêts: la Jamaican Association of Higglers et la United Vendors Association. La quantité de membres de cette dernière association a considérablement augmenté au cours de ces dernières années car les ambassades exigent les cartes d'identité émises par l'Association afin d'étudier les demandes de visa.

Source: Monique Lagro et Donna Plotkin, Los comerciantes ambulantes interinsulares en la zona franca de Curazao (LC/L.587(MDM.11/6)), CEPALC, Santiago du Chili, novembre 1990.

Traditionnellement, le rôle de la femme dans l'agriculture, l'agro-industrie et le commerce non structuré a été le plus sous-estimé et une information adéquate en ce domaine pourrait faire varier considérablement les politiques pertinentes.

La politique technologique peut tendre à renforcer les politiques de transformation du processus de production et à consolider le système national et régional d'innovation. Elle devrait également compléter les politiques industrielle, agricole, éducationnelle et de commerce extérieur. Elle pourrait obtenir des résultats positifs pour autant qu'il existe un environnement économique et social adéquat; en effet, le processus d'innovation présente un caractère systémique et requiert la présence de plusieurs éléments interdépendants. Une politique technologique conçue de la sorte pourrait créer les conditions générales favorables à l'assimilation du progrès technique dans tous les secteurs d'activité et permettrait la concentration d'activités dans les domaines bien circonscrits où les plus hauts niveaux d'excellence pourraient être obtenus en matière de production. Les mesures doivent essentiellement être adoptées à trois niveaux: adapter l'infrastructure technologique dans certains domaines prioritaires; favoriser le processus d'innovation dans les entreprises existantes; et mettre sur pied un réseau entre les différents facteurs intervenant dans le processus afin de faciliter un contact dynamique entre producteurs et consommateurs de biens et de services. Il convient également de consolider l'interaction entre les différents opérateurs des domaines d'innovation. Le financement de la recherche et le développement technologique dans les pays de la région passent par la mise sur pied d'un organisme adéquat doté du capital suffisant et de ressources professionnelles spécialisées.

Pour formuler des politiques susceptibles de favoriser le progrès technologique en Amérique latine et dans les Caraïbes, il faut également tenir compte de la rapidité des changements intervenus dans le système de production, tendance qui semble se poursuivre, ce qui implique un certain nombre de transformations sur le plan des facteurs humains, institutionnels et des cadres, à savoir un changement profond du rapport technologie-travail. Le nouveau marché exige, en quelque sorte, des espaces de travail plus intégrés, moins hiérarchisés et des modalités salariales basées sur un nouveau type de critères personnalisés favorisant la mobilité des qualifications. Le progrès technologique a des répercussions tant sur le produit et le processus même de l'entreprise que sur les modalités d'organisation du travail, ainsi que sur la consommation, la culture et la vie quotidienne (PREALC, 1989).

Il faut d'abord signaler que la technologie a toujours été le domaine plus fermé à la participation de la femme, tant du point de vue de la formation que du travail. Le progrès technologique peut avoir une incidence extrêmement variable sur la situation des femmes. Selon le type des politiques adoptées dans ce domaine il peut soit favoriser soit compromettre encore davantage sa participation. Le progrès technologique entraîne des changements sur le plan de l'emploi: certains disparaissent et d'autres sont créés avec des exigences différentes. On pourrait penser que la plus grande souplesse des horaires facilite la participation de la femme et que son accès récent au marché de l'emploi et, partant, son ignorance de la stabilité dans ce domaine impliquent une plus grande capacité d'adaptation face aux conditions changeantes. En règle générale, on constate jusqu'à présent un processus d'hétérogénéité croissante sur lequel il existe encore peu d'information (CEPALC, 1990c).

A cet égard, un secteur spécifique qui mériterait de faire l'objet d'une aide soutenue, à la lumière des caractéristiques de l'emploi au cours de la dernière décennie, est celui des petites et moyennes entreprises qui, en grand nombre, relèvent en fait du secteur non structuré et sont gérées par des femmes, qu'elles soient propriétaires ou gérantes. La capacité d'élaboration du produit n'est généralement pas accompagnée de procédés technologiques suffisants ni de la formation nécessaire en matière d'administration d'entreprises; c'est pourquoi ces entreprises restent en marge du processus d'innovation. D'autre part, au cours de la période de crise, les femmes travaillant dans ce secteur ont fait preuve d'une très grande capacité de création et d'innovation qui leur a permis de se forger un emploi en période de récession. On peut donc supposer qu'avec l'appui des services pertinents, la production pourrait s'intégrer aux processus plus dynamiques de l'économie, ce qui favoriserait une augmentation de la productivité et la compétitivité.

La politique destinée à la formation de ressources humaines vise les principaux aspects de la transformation du processus de production: à savoir la croissance et l'équité. Dans ce contexte, la formation de ressources humaines cherche également à élever la productivité, à favoriser la capacité d'adaptation des travailleurs face aux besoins changeants du secteur productif et du développement technologique. Ceci implique un recyclage permanent, l'utilisation et l'articulation de différentes institutions pouvant contribuer à cette formation, ainsi qu'une plus grande capacité d'innovation et de communication dans le système éducationnel formel.

L'inégalité des chances de la population féminine en matière d'éducation persiste et est liée au rôle assigné aux femmes dans le développement social en tant que facteur de reproduction de la vie

plutôt que d'agents sociaux exerçant leurs droits (Dasso et Montaño, 1991).

Dans ce domaine, il est essentiel d'accorder la priorité à l'éducation préscolaire; il a été établi, en effet, que la stimulation précoce joue un rôle très important dans le développement des capacités individuelles. Les contenus de l'éducation préscolaire devront être actualisés de façon à éviter les clichés et à l'adapter aux exigences réelles de la société actuelle. Cette politique sera d'autant plus positive si l'action communautaire est appuyée par l'action publique moyennant l'engagement de professionnels possédant une formation technique. Cette collaboration contribuerait à la création de nouveaux emplois à l'échelon communautaire, favoriserait l'emploi, en particulier de jeunes des deux sexes et permettrait que les enfants des familles où les deux parents travaillent reçoivent les soins nécessaires.

Bien qu'en Amérique latine la couverture soit pratiquement totale en matière d'éducation primaire, il existe encore des groupes ou des zones présentant des taux d'analphabétisme ainsi que de l'analphabétisme par manque de pratique. Il est donc indispensable d'appliquer des politiques souples et massives en matière d'alphabétisation; le progrès technique et l'équité sont inconcevables sans ressources humaines ayant accès à la communication sociale et à des modèles plus vastes de pensée. Dans ces politiques, il faudra tenir compte plus particulièrement des individus appartenant à différentes ethnies et dont l'accès à l'écriture et à la lecture est essentiel pour favoriser leur insertion dans la société. Dans ces groupes ethniques, la plupart des analphabètes sont des femmes. Des programmes en ce sens ont été menés à bien, avec succès, par des institutions des Nations Unies ou par des organisations non gouvernementales nationales. La méthodologie et l'orientation de l'un de ces programmes sont résumées dans l'encadré 8.

Les cycles de l'éducation primaire devraient être axés sur l'universalisation des codes de communication et les cycles suivants sur les différenciations et la spécialisation. A cet égard, il est très important de pouvoir élargir les critères quant aux spécialisations assignées, sur le plan culturel, à chacun des deux sexes et stimuler l'accès égalitaire des femmes aux domaines technique et scientifique, tout en renforçant l'interdépendance entre l'étude et les activités professionnelles, sans pour autant compromettre la formation intégrale de l'être humain. Il faudra améliorer la qualité de l'éducation dans la région et favoriser une plus grande rigueur, flexibilité, créativité et disposition à tous les niveaux de l'apprentissage technologique. Dans le cas des femmes, il est très important de mettre sur pied des programmes spéciaux qui favorisent son accès aux domaines scientifique et technique. Bien que ce genre de programme n'existe pas dans la

Encadré 8

EDUCATION CIVIQUE DE LA FEMME AYMARA MIGRANTE

Le Centre Gregoria Apaza de promotion de la femme s'occupe de l'éducation civique des femmes afin qu'elles exercent leurs droits civiques d'une façon intégrale. Cette démarche est basée sur le féminisme et l'éducation populaire et a pour but de revaloriser et d'adapter le travail féminin et sa contribution à la société.

On constate d'abord que le rôle de la femme est essentiellement restreint à la reproduction et aux tâches domestiques et qu'elle reste en marge des activités politiques et des instances de pouvoir. Cette marginalisation se traduit par une absence de contrôle sur son propre travail, sa sexualité et sa reproduction. Les activités d'éducation civique menées avec les femmes ne se limitent pas seulement à la remise en question et à la revendication de leurs droits mais elles tendent également à redéfinir l'identité de la femme actuelle.

Sur le plan méthodologique, ces changements passent par l'identification et la reconnaissance du caractère quotidien et subjectif de la femme en tant que facteurs importants de sa propre réalité. On se base sur des aspects concrets, vécus et sentis, sur l'élément testimonial et affectif. Cette façon d'aborder les choses tient compte des dimensions de genre, de classe et d'ethnie, qui sont les sources de la triple répression dont fait l'objet la femme aymara. Les activités menées par le Centre visent à la réflexion, à la formation et à la recherche. L'action se déroule sur deux plans: la génération de revenus et la formation idéologique. En ce qui concerne ce dernier aspect de l'éducation civique, différents sujets sont abordés dans le cadre de la thématique féminine: développement, organisation et participation, famille, sexualité, droits de l'homme, ethnie et culture, théorie féministe et politique. Sur la base de l'évaluation des effets produits par les activités de formation idéologique en question, on s'est rendu compte que celle-ci devait être plus étroitement intégrée au processus de formation technique, aux services consultatifs visant à la génération de revenus, à l'administration de garderies et à la communication. Le principe de base est qu'aucune action consultative, d'enseignement ou de communication n'est idéologiquement neutre et que, partant, il est facile d'intégrer l'éducation civique au processus même de production.

Les meilleurs résultats de l'éducation civique ainsi envisagée ont surtout été obtenus sur le plan individuel et familial, en termes de valorisation personnelle, valorisation du travail, de négociation et de démocratisation du pouvoir. Le Centre a néanmoins obtenu d'importants progrès quant à la prise de conscience de la situation et des droits de la femme, ce qui est en rapport direct avec sa participation publique et politique au sein des instances de pouvoir qui sont les plus proches de la réalité quotidienne, à savoir les conseils de quartier, les mairies et autres entités locales. L'un des résultats les plus appréciés par les femmes concernées est lié aux progrès accomplis en termes de capacité d'expression, le fait de ne plus avoir peur de prendre la parole, ce qui favorise leur participation dans le domaine public et les moyens de communication.

Source: Elizabeth Dasso et Sonia Montano (comps.), *Identidad y ciudadanía. Educación cívica y mujer rural en la subregión andina*, Santiago du Chili, Unesco/FISE, 1991.

région, il existe des expériences dans ce domaine dans d'autres pays dont on pourrait s'inspirer pour mettre au point des politiques pertinentes, comme on l'indique dans l'encadré 9.

Encadré 9

**INITIATIVES DE PROMOTION DES PROFESSIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES
PARMI LES JEUNES FILLES ET FEMMES DU ROYAUME-UNI**

L'Engineering Industry Training Board (EITB), est une institution créée pour identifier et satisfaire les besoins de formation dans le domaine industriel. Dans les années 1970, et face à la diminution croissante de techniciens sur le marché de l'emploi, cette institution a commencé à s'intéresser au marché potentiel présenté par les adolescentes et jeunes filles intéressées par l'étude des mathématiques et des branches techniques. Après avoir mené à bien certains programmes expérimentaux sans grand succès, l'EITB a organisé, en juillet 1979, un cours pilote d'une semaine à la Loughborough University of Technology, pour des jeunes femmes de 17 ans ayant choisi l'étude des mathématiques et des sciences physiques.

Les jeunes filles participant au cours pilote ont été sélectionnées moyennant une campagne publicitaire réalisée dans tout le pays. 600 inscriptions ont été reçues pour 46 places. Les jeunes filles sélectionnées ont été divisées en 5 groupes, dont chacun était dirigé par une femme ingénieur d'environ 25 ans, qui travaillait dans l'industrie.

Afin de fournir une idée précise du travail effectué par une femme ingénieur, le programme prévoyait des conférences sur différents aspects de la profession, des visites à plusieurs facultés universitaires, des exposés présentés par des femmes ingénieurs, un séjour d'une journée dans l'industrie même et des conseils pour que les futures étudiantes puissent effectuer un choix averti quant aux cours qu'elles suivraient à l'échelon universitaire. L'évaluation postérieure a démontré qu'à l'issue de ce cours pilote, 37 participantes sur 46 s'étaient inscrites dans un programme de formation d'ingénieurs et que 4 autres avaient choisi de suivre des études de mathématiques ou de sciences physiques.

Face au succès de cette expérience, l'EITB a organisé, dès l'année suivante, des programmes analogues dans 9 universités du Royaume-Uni. Actuellement, plus de 400 jeunes femmes suivent chaque été les cours d'orientation et la plupart d'entre elles choisissent de suivre les études d'ingénieurs. Il ressort de cette expérience que la possibilité d'avoir des contacts directs avec des professionnelles de l'industrie et des femmes ingénieurs, ainsi que le fait d'avoir des intérêts communs permettent aux jeunes femmes d'acquérir une plus grande confiance quant à la réussite de leurs aspirations professionnelles. Finalement, il est également intéressant de souligner qu'un grand nombre des participantes ont signalé qu'elles n'auraient jamais participé à ce programme s'il avait été mixte.

Source: Geoffrey E. Chivers, "Les femmes ingénieurs au Royaume-Uni: des initiatives et des changements", Les femmes dans les diverses formations d'ingénieurs, Jean Michel, série Etudes sur la formation des ingénieurs, n° 12, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), 1988.

Une autre expérience intéressante quant à la façon d'encourager l'étude des sciences est une campagne d'alphabétisation originale menée en Chine, expliquée dans l'encadré 10.

La formation du type de ressources humaines exigé par la transformation du processus de production dans un climat d'équité passe par l'application d'une politique spéciale en matière d'éducation supérieure basée, comme cadre de référence, sur une connaissance des problèmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. A cet effet, une coordination adéquate et fluide doit être établie entre les universités nationales et régionales et les centres les plus réputés d'autres pays, ainsi qu'entre toutes ces entités et les entreprises et organisations publiques participant à la

Encadré 10

**APPRENDS A LIRE ET A ECRIRE ET ETUDIE LES SCIENCES
ET LA TECHNOLOGIE: UNE CAMPAGNE D'ALPHABETISATION
EN CHINE**

Dans la province de Hunan (Chine), l'Association des femmes, en collaboration avec d'autres associations et la commission de l'éducation, a lancé en 1985 une campagne intitulée "Apprends à lire et à écrire et étudie les sciences et la technologie" à l'intention de 1 700 000 femmes analphabètes dont les âges fluctuaient entre 14 et 40 ans. Depuis lors, 40 000 cours d'alphabétisation ont été organisés avec la participation de 1 050 000 femmes: 676 000 ont été reçues, ce qui représente une baisse de 18 à 11.5 p.100 du taux d'analphabétisme de la province.

L'originalité de cette initiative chinoise réside dans le fait que l'alphabétisation était liée à l'enseignement scientifique et technique. Les participantes étaient encouragées à consolider leur apprentissage moyennant l'étude de questions techniques. 80 000 cours ont été donnés sur les nouvelles techniques visant à améliorer la production. La mobilisation des femmes a été effectuée moyennant des classes-modèle d'alphabétisation, la publicité dans les journaux, des visites sur le terrain (quelque 700 femmes ont visité quelque 16 000 femmes paysannes pour les inviter à participer) et la production et projection à la télévision d'un film sur les réalisations des femmes du mouvement "Apprends et étudie". L'Association des femmes a élaboré deux textes d'étude servant à compléter les cours dans différents domaines d'information: les techniques de production, la gestion commerciale, l'actualité, les questions juridiques, l'éducation familiale, la puériculture, etc. Plus de 1 360 000 exemplaires de ces publications sont actuellement en circulation.

Le succès de la campagne "Apprends à lire et à écrire et étudie les sciences et la technologie" a été possible grâce au concours de plusieurs secteurs de la société: des professeurs et des techniciens retraités, des diplômés d'écoles secondaires et des artisans. Des élèves de l'école primaire et secondaire ont aidé leurs mères à étudier. Afin de favoriser l'éducation des femmes, on a mis sur pied un réseau de crèches et de jardins d'enfants. Le mouvement a été financé grâce à la contribution de différentes instances gouvernementales et des participantes.

Grâce à cette campagne d'alphabétisation, les élèves les plus douées peuvent désormais lire le journal, comprendre des idées techniques d'ordre général et améliorer leur situation économique. On a également profité du système pour mettre sur pied des écoles techniques agricoles où la moitié des 890 000 élèves est constituée par des femmes. Il existe donc une structure dynamique qui permet d'assurer la continuité et une ouverture aux besoins futurs en matière d'éducation des femmes adultes.

Source: Phyllis Kotite (ed.), "Science and post literacy in China", Women's Education Looks Forward. Programmes, Experiences, Strategies 1989. Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), 1989.

transformation. Cette coordination doit concerner non seulement les politiques scientifiques et technologiques mais aussi les connaissances relatives aux pays et à leurs problèmes. Il faut pour ce faire améliorer le rapport entre la formation professionnelle et le marché de l'emploi, compte tenu des difficultés rencontrées par les femmes professionnelles. Il ressort de l'encadré 11 que le problème réside, non pas dans la concentration des femmes dans certaines disciplines de l'éducation supérieure, mais dans la nécessité de leur ouvrir, dans le même temps, des possibilités d'emploi.

La formation professionnelle et technique est un autre domaine qui devra faire l'objet d'un effort concerté à l'échelon régional. En dépit de la création, ces dernières années, d'instituts de formation professionnelle et du fait que les entreprises assurent

Encadré 11

FEMMES INGENIEURS EN AMERIQUE LATINE

Selon des données de l'Unesco, le pourcentage de femmes sur l'ensemble des élèves inscrits dans des études d'ingénieur vers 1985, fluctuait entre 3 et 34 p.100, ce qui représente une augmentation considérable —en particulier en Colombie (où ce chiffre est passé de 12 à 27 p.100), au Chili (de 6 à 20 p.100), au Panama (de 11 à 26 p.100) et à Cuba (de 19 à 34 p.100)— entre les années 1970 et 1980.

Une étude réalisée par l'Unesco entre 1981 et 1982 sur la participation des femmes aux études d'ingénieur fait apparaître de nombreuses lacunes. La principale conclusion qu'on peut tirer de cette information est qu'en Amérique latine, il existe très peu de femmes ingénieurs qui exercent leur métier. En ce qui concerne les femmes qui travaillent effectivement comme ingénieurs, le taux de participation féminine parmi les ingénieurs professionnels est de l'ordre de 4 p.100: 4 p.100 au Chili, 4 p.100 au Costa Rica, 6 p.100 au Nicaragua. Au Brésil, où le taux de participation des femmes parmi les ingénieurs professionnels est de 5 p.100, le pourcentage tombe à 2.5 p.100 dans le cas des femmes ingénieurs qui pratiquent leur profession.

Si l'on divise les femmes ingénieurs par spécialité, on peut observer que certains secteurs présentent traditionnellement une très faible représentation féminine: les ingénieurs électriciens et électroniciens (de 1 à 6 p.100 des femmes ingénieurs), et les ingénieurs mécaniciens (de 1 à 10 p.100 du total). Dans le génie civil, on trouve un pourcentage plus élevé de femmes: 13 p.100 au Chili, 10 p.100 au Brésil et 58 p.100 en Uruguay.

La conclusion de ce rapport est qu'en dépit de l'augmentation du nombre de femmes ingénieurs, la plupart des femmes préfèrent des professions liées aux sciences sociales et à l'administration publique.

Source: Jean Michel, Women in Engineering Education, série Studies in Engineering Education, Paris, Unesco, n° 12, 1988; et E. Schiefelbein et S. Peruzzi, "Oportunidades de educación para la mujer. El caso de América Latina y el Caribe", Santiago du Chili, Bureau régional d'éducation de l'Unesco pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OREALC), 1990, polycopié.

également une certaine formation à leur personnel, les politiques publiques sont appelées à jouer un rôle fondamental, notamment dans le cas des petites et moyennes entreprises. A cet égard, il faut accorder une importance particulière aux problèmes rencontrés par les femmes chefs d'entreprises, de plus en plus nombreuses depuis plusieurs décennies, qui se heurtent, dans leurs activités, à des problèmes spécifiques liés à la façon dont est encore considérée la femme dans le domaine des entreprises, ainsi que sur le plan des rapports qu'elle a récemment établis avec le monde de la gestion et des finances. Les changements produits par les nouvelles technologies étant extrêmement rapides, il faudra accorder une importance spéciale au recyclage en cours d'emploi. Celui-ci pourrait avoir un effet secondaire particulièrement favorable pour le rôle professionnel de la femme, notamment dans les cas de congé de maternité.

Des politiques publiques spéciales sont nécessaires pour les jeunes des deux sexes qui entrent sur le marché de l'emploi. Bien qu'à cet égard, tous les jeunes doivent faire l'objet d'un apprentissage perfectionné dans le cadre de programmes plus souples et modernes, il faut en outre encourager l'acceptation des femmes jeunes dans des emplois moins traditionnels afin de mettre fin à la

discrimination qui les empêche, dès le départ, d'avoir accès à des emplois plus qualifiés et dans des domaines à plus forte productivité. Cette situation est sans nul doute liée aux problèmes d'équité mais, essentiellement, à la possibilité d'élever le niveau de qualification de l'ensemble de la population en âge de travailler.

Un autre groupe présentant un intérêt prioritaire en matière de formation professionnelle est le secteur non structuré. Celui-ci doit faire l'objet de programmes massifs visant, soit à enseigner aux travailleurs certaines professions présentant une demande potentielle, soit à offrir une formation en matière de gestion, d'administration et de commercialisation à de petites unités économiques autogérées. Dans ce domaine diverses institutions mènent à bien, dans la région, de nombreux programmes et projets qui pourraient être utiles à l'élaboration de politiques plus globales.

L'éducation devrait être conçue comme un processus complexe qui n'incombe pas seulement aux institutions traditionnelles. Les programmes de l'éducation formelle doivent être révisés de façon à tenir compte des besoins réels de la population et de la société en incorporant des sujets relatifs à la démocratie et à l'équité; dans certains cas, la formation professionnelle peut être prise en charge, en coordination avec le système d'éducation formelle, par d'autres opérateurs tels que les entreprises, les institutions coopératives ou les institutions spécialisées des Nations Unies.

Il est essentiel d'inclure des programmes susceptibles de favoriser la durabilité productive des micro-entreprises et des travailleurs indépendants et de leur offrir de meilleures possibilités de commercialisation et des techniques de gestion. Dans les zones rurales présentant des problèmes de production alimentaire, il faut promouvoir des mécanismes de formation et de financement. Il faut soigneusement définir les groupes visés par ces politiques et composés de femmes. Une définition plus précise de ces groupes permet d'incorporer des éléments susceptibles de faciliter l'atteinte des objectifs. Par exemple, de nombreux programmes d'emploi d'urgence, tels que le programme de travail en carrières, construction de routes, de jardins, etc. ont été élaborés en fonction d'une main-d'oeuvre masculine alors que, dans la pratique, de nombreuses femmes y ont participé, ce qui a compromis leurs résultats. A cet égard, il faudra s'efforcer de mieux adapter les services sociaux aux besoins des secteurs les plus pauvres de la population et d'encourager la participation de ces secteurs, afin de favoriser une orientation plus efficace des politiques et des programmes d'aide destinés à satisfaire les besoins les plus fondamentaux, la restructuration de certains aspects institutionnels visant à les rendre plus efficaces et l'amélioration de certains services de type global, notamment les soins hospitaliers et l'éducation primaire. Dans ce contexte, le défi le plus intéressant consiste à orienter l'offre ainsi que

l'utilisation des services sociaux vers un plus grand développement productif des personnes afin de leur assurer la formation nécessaire à une insertion plus dynamique dans l'activité économique.

Il convient également d'accorder une attention spéciale aux restrictions qui persistent dans certaines législations quant aux possibilités des femmes d'avoir accès au crédit, et effectuer les réformes juridiques pertinentes. Bien que l'une des restrictions les plus courantes dans les systèmes de crédit soit la présence obligatoire de l'homme pour que la femme puisse faire l'objet d'un financement, l'obstacle structurel le plus important est que la femme reste complètement en marge des politiques orientées vers l'unité familiale qui sont destinées uniquement au chef de famille.

Politiques favorisant la création d'entreprises. Dans ce domaine, il faut essentiellement identifier des groupes présentant des potentialités en termes d'entreprises, élaborer un projet d'entreprise, en assurer le financement et la mettre en marche. Chacun de ces aspects présente des problèmes particuliers. Cependant, des politiques d'encouragement peuvent être élaborées dans le cadre de la transformation du processus de production dans un climat d'équité: encouragement aux activités de jeunes professionnels très spécialisés, à des entreprises faisant une utilisation intensive de la technologie ou pour appuyer la création d'emplois ou augmenter la productivité du secteur non structuré. Dans ces derniers cas, les politiques peuvent être liées tout particulièrement à la gestion gouvernementale à l'échelon local.

3. Politiques d'appui à l'articulation productive

Pour renforcer leur articulation productive, les pays de la région doivent également établir de grandes lignes de politique dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, des ressources naturelles, des services de base d'appui et du système financier, d'une façon telle qu'elles s'encouragent et se renforcent mutuellement. A cet égard, la politique économique dans les années 1990 devra être orientée vers un processus d'ouverture progressive et sélective, le développement de produits d'exportation industriels et la substitution efficace des importations, tout en favorisant l'articulation intersectorielle. Pour ce faire, les pays devront choisir les domaines d'intervention gouvernementale, privilégier la reconstitution institutionnelle dans certains domaines stratégiques du secteur public et accorder la plus haute priorité à l'innovation institutionnelle dans la gestion du système productif.

Dans le secteur agricole latino-américain, généralement desconnecté de l'industrie et des services, centré sur certains biens et types de producteurs, il existe un secteur restreint d'entreprises capitalistes modernes à vocation exportatrice ou orientées vers le marché interne, et un très grand secteur paysan divisé et consacré à la production de produits de base à consommation interne. Les politiques visant ce secteur doivent réorienter l'appui qu'elles fournissent à la grande entreprise agricole et le canaliser vers la consolidation et la modernisation de la petite agriculture paysanne. Ces politiques doivent être différenciées et fournir des encouragements moyennant la fourniture de crédits, de facteurs de production, d'assistance technique et de formation. Etant donné le taux élevé de participation des femmes à la production paysanne, il faudra assurer leur accès aux bénéfices engendrés par ces politiques.

Bien qu'on ne dispose pas d'information globale permettant de quantifier la contribution de la femme paysanne à la production rurale, laquelle n'est enregistrée dans aucun type de statistiques officielles, plusieurs études indiquent qu'un pourcentage élevé de femmes qui participent aux travaux agricoles le font en qualité d'aides familiales. On estime que pratiquement 50 p.100 des revenus des familles paysannes proviennent d'activités réalisées par des femmes; que de 20 à 35 p.100 des familles rurales échappent à la pauvreté grâce aux revenus féminins, et que 15 p.100 au moins de ces familles couvrent leurs besoins grâce au travail féminin. De nombreuses études de cas permettent d'affirmer que l'économie paysanne a enregistré une relance en termes de main-d'oeuvre et que la femme a progressivement remplacé l'homme. S'il n'est pas tenu compte de ces facteurs dans les politiques destinées à ce secteur, les résultats risquent d'en être compromis car elles toucheraient une population différente de celle qui était prévue, avec des caractéristiques et des besoins différents, ainsi qu'une organisation différente des unités de production (Bonilla, 1990). De nombreuses expériences menées dans la région démontrent, par exemple, que les femmes restent en marge des bénéfices offerts par ces politiques car il n'a pas été tenu compte des obstacles juridiques et culturels qui freinent leur accès à l'obtention des crédits ou parce qu'on a ignoré l'ampleur de leur contribution économique.

La transformation du processus de production dans un climat d'équité exige également que soit renforcée l'articulation entre l'agriculture et l'industrie et les services. Des expériences spontanées dans ce domaine ont démontré que cette articulation constitue un facteur de développement qui doit être mis à profit moyennant une orientation explicite des politiques. Il faut, pour ce faire, accorder une attention spéciale à l'organisation efficace des différentes activités servant de lien entre l'industrie et l'agriculture, même à petite échelle. Ces activités doivent être accompagnées de mesures législatives protégeant les droits des travailleurs. L'agro-industrie a créé, en Amérique latine et dans

les Caraïbes, un grand nombre d'emplois pour la femme dont elle exploite le faible niveau d'exigences dérivé de son manque d'organisation rudimentaire et de son habilité dans des activités requérant une motricité fine. L'articulation entre l'agro-industrie et l'agriculture à petite échelle passe par des changements sur le plan du cadre institutionnel et notamment par une décentralisation de la capacité de décision, une intégration des fonctions complémentaires à l'échelon local et la mise sur pied d'instances de concertation entre les producteurs et les organismes publics qui permette de garantir la durabilité des activités et d'engendrer une amélioration réelle des conditions de vie des travailleurs. Les instances locales devront donc être renforcées moyennant des réseaux de communication et d'information, la consolidation des organisations de base et des garanties visant à répondre aux besoins des familles paysannes les plus pauvres. Le rôle des femmes dans les organisations de base de la région, et notamment celles qui visent à améliorer la qualité de vie de leurs familles, peut constituer un facteur positif dans l'articulation des besoins de ce secteur.

Les politiques visant à faire un usage rationnel des ressources naturelles et à préserver l'environnement sont inhérentes à la transformation du processus de production dans un climat d'équité. Les autorités gouvernementales devront réglementer l'utilisation de ces ressources, adopter des politiques de stimulation du marché et de formation des consommateurs en matière de pollution et de préservation de l'environnement en général. Le rôle de la femme dans les organisations locales et les répercussions de nombreuses activités féminines sur l'environnement permettent d'affirmer que les femmes peuvent constituer un agent de mobilisation et de conscientisation dans ce domaine à l'échelle locale. C'est ce que fait apparaître l'encadré 12 et qui peut servir de base à l'élaboration de politiques conjugant certains aspects importants tels que la santé et l'environnement.

Le rapport entre les femmes et l'environnement constitue un aspect relativement nouveau dont l'étude, à diverses instances, a ouvert, au cours de ces dernières années, de nombreuses perspectives intéressantes. On affirme que ce rapport est présent dans les cas suivants: l'utilisation de fournaux à bois, dans certaines régions, ou leur rapport avec la vie, dans d'autres; le rapport femme-nature-magie dans certaines cultures ethniques de la région; leur possibilité d'exercer une influence sur les décisions à l'échelle locale; l'appui qu'elle pourrait fournir à la protection de l'environnement grâce à leur participation aux travaux communautaires, etc. Bien que la question de l'environnement requiert, par sa nature même, le concours de toute la société, il est indéniable qu'au moment de définir l'activité spécifique et de mettre en pratique les plans d'action coordonnés, certaines fonctions pourront être confiées à la femme dans le cadre de politiques spécifiques.

Encadré 12

EDUCATION SANITAIRE AU BRESIL

Dans l'un des quartiers les plus pauvres de Parati, dans l'état de Rio de Janeiro, l'Institut d'action culturelle a organisé un projet éducatif dont le but était de mener à bien au sein de la communauté un programme d'information et de formation des femmes qui leur permette: de prévenir le développement des maladies et préserver leur santé physique et psychique et celle de leur famille; de disposer des moyens nécessaires pour revendiquer leur droit à l'accès aux services publics de santé, lequel était pratiquement nul; de mieux connaître leur corps; de détecter les problèmes de la communauté et finalement d'appliquer, sur la base d'une intervention en matière d'éducation communautaire combinant l'éducation et la santé, une méthodologie basée sur des concepts d'autonomie et d'indépendance.

La première phase du projet a consisté à étudier sur le terrain les difficultés que peuvent présenter, pour les femmes, certains aspects physiologiques spécifiques: la menstruation, la grossesse, l'accouchement, les suites des couches, l'allaitement et la ménopause. Cette première activité a permis d'orienter la communauté en général vers les objectifs du projet et d'identifier les femmes possédant des connaissances populaires en matière de santé. On a visité une centaine de familles et interviewé 96 femmes. L'enregistrement de leurs témoignages a servi de base à un matériel audiovisuel d'appui et de point de départ à la réflexion. L'histoire collective racontée par les femmes a été reconstruite sur diapositives. Et la synthèse des expériences individuelles a permis d'élaborer un programme de travail.

La deuxième étape a consisté à organiser une série de réunions de travail par petits groupes, afin d'informer et de former les participantes; les coordinatrices de chaque groupe étaient chargées de favoriser la réflexion sur les causes des problèmes envisagés et d'encourager la recherche de solutions visant, en définitive, à la construction collective de l'identité sociale de la femme.

L'année suivante, le projet a permis la réalisation de travaux de recherche sur l'environnement. Les participantes elles-mêmes ont voulu aborder la question de l'insalubrité de la communauté, ses causes, ses conséquences et les moyens d'y remédier. Cette prise de conscience quant au rapport santé-environnement a conduit à la réalisation d'initiatives locales visant à améliorer les conditions de vie, notamment en ce qui concerne l'hygiène, le logement, l'accès à l'eau potable et le régime alimentaire.

Bien qu'il s'agisse d'une expérience très restreinte (60 participantes en deux ans), le projet de Parati a conduit à des résultats très intéressants. Du point de vue pédagogique, il représente un modèle d'intervention pouvant servir de référence et d'inspiration à l'application de politiques en faveur des femmes adultes.

Source: Krystyna Chlebowska, El otro Tercer Mundo: la mujer campesina ante el analfabetismo, Paris, Unesco, 1990.

Le système financier régional pourrait subir d'importants changements qui favoriseraient la transformation du processus de production. Face au ralentissement des courants de capitaux extérieurs au cours des années 1990, il a été indispensable de concentrer toute l'attention sur la mobilisation de l'épargne interne et sur la qualité de l'investissement.

Il faut également, sur le plan interne, parvenir à un équilibre raisonnable des variables macro-économiques et à un système de prix qui reflète fidèlement la répartition des ressources. Il faut notamment tenir compte d'une organisation du système financier susceptible de favoriser la concurrence; de l'existence de mécanismes de contrôle quant à la solvabilité des institutions financières et d'un cadre juridique susceptible d'inspirer confiance. Les ressources humaines spécialisées dans ce

secteur constituent également un élément important, comme on peut l'observer au Chili où l'accroissement de ce secteur a été accompagné d'une forte participation féminine. (Voir l'encadré 13.)

Encadré 13

SECTEUR FINANCIER AU CHILI

Le secteur financier au Chili a subi une importante transformation et une forte croissance au cours des deux dernières décennies. En ce qui concerne les banques et les sociétés financières, l'un des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution du secteur est le portefeuille des placements et des investissements, qui, en termes réels, est passé d'une valeur de base de 100 en 1970 à 2 081 en 1989. D'autre part, ce secteur s'est modernisé; de nouveaux instruments et services sont apparus tels que le *leasing*, les fonds communs de placements, les distributeurs automatiques de billets, l'administration de cartes de crédit et autres ainsi que sur le plan de l'informatique et les technologies de communication. Tous ces facteurs ont contribué à favoriser l'efficacité du système et à faire baisser les coûts d'exploitation. Parallèlement à la croissance et à la modernisation du secteur financier, on a observé une plus grande participation féminine. En 1980, sur l'ensemble de personnes occupées, 27 p.100 correspondaient à des femmes; en 1989, la participation féminine atteignait 34.8 p.100, c'est-à-dire 67 000 femmes sur un total de 192 300 personnes employées.

On a tendance à considérer cette augmentation de la participation relative des femmes dans les entreprises du secteur financier non seulement comme un indicateur de modernité mais aussi comme une preuve de l'absence de discrimination contre la femme. Certes, le pourcentage de femmes travaillant dans le secteur financier est supérieur à la moyenne de la participation féminine dans tous les secteurs; mais il n'en est pas moins vrai que le pourcentage d'hommes occupant les postes de gérants et de cadres supérieurs ne diffère pas de celui de l'ensemble de l'économie.

Si l'on étudie la situation d'inégalité des femmes dans le secteur financier, on constate que celle-ci est plus marquée au niveau des cadres supérieurs des compagnies d'assurance et des filiales des banques. Dans le premier cas, aucune femme n'occupe le poste de président; en outre, sept directeurs généraux seulement sur 251 (2.8 p.100) sont des femmes, et sur 44 postes de gérants, un seul correspond à une femme. On constate ainsi que sur 339 postes de cadres supérieurs, huit seulement sont occupés par des femmes, ce qui représente 2.3 p.100 à peine de l'ensemble des fonctions supérieures des entreprises.

Source: María Eugenia Hola et Rosalba Todaro, "La reproducción de la discriminación en la empresa moderna", Centre d'études sur la femme, Santiago du Chili, 1991, pp. 1-6, photocopié.

Un autre facteur important est l'existence de politiques claires en matière de taux d'intérêt, conçues dans des conditions macro-économiques de contrôle rigoureux du déficit du secteur public et des pressions inflationnistes, ainsi que l'intégration systématique des principaux marchés macro-économiques. Il faudrait également réorganiser les institutions de crédit de façon à ce qu'elles puissent octroyer des prêts à des sociétés et à des opérateurs économiques à petite échelle, tout en leur fournissant une formation et une assistance techniques. Cette modalité a donné de très bons résultats dans de nombreux projets destinés à des micro-entreprises, notamment de femmes. Cependant, elle n'a pas fait l'objet d'un développement adéquat à moyen terme car les crédits n'étaient pas liés aux mécanismes économiques globaux du système national et ces expériences ont plutôt été le fruit de réponses spontanées, ponctuelles et conjoncturelles d'appui

moyennant l'octroi de subsides ou de financement extérieur. Cette situation concerne essentiellement les femmes propriétaires de micro-entreprises non structurées qui rencontrent les obstacles les plus graves pour l'obtention de crédits. Il existe dans la région des projets très positifs dont l'expérience pourrait être mise à profit, comme celui exposé dans l'encadré 14 et qui démontre qu'il

Encadré 14

MICRO-ENTREPRISES NON STRUCTUREES EN EQUATEUR

L'expérience de la Fondation équatorienne du développement (FED), et son projet d'octroi de crédit aux micro-entreprises de Quito démontrent qu'il est possible non seulement d'orienter les prêts vers des emplois adéquats mais aussi de favoriser l'accès des femmes pauvres au crédit. Le projet a été amorcé en 1984 et était destiné à des chefs de micro-entreprises et des commerçants ambulants auxquels étaient accordés des prêts à court terme pour des fonds de roulement (la quantité variait de 50 à 200 dollars par prêt). A mesure que les bénéficiaires pouvaient démontrer leur solvabilité, ils pouvaient obtenir des sommes plus importantes et des délais plus longs. Les décaissements étaient rapides (moins d'une semaine entre la demande et le paiement) et les prêts suivants étaient octroyés le jour même où le bénéficiaire finissait d'amortir le prêt antérieur. Ce projet était destiné à des producteurs individuels et à des groupes solidaires de commerçants ambulants. Les taux d'intérêt étaient équivalents ou similaires à ceux du marché.

Dès le départ, un fonds de crédit spécial pour la femme a été établi dans le cadre du projet, pour une somme de 50 000 dollars devant être utilisée pendant les deux premières années de fonctionnement; dans le même temps, une assistance technique était fournie dans certains domaines pertinents. Au bout de deux ans, les femmes représentaient 35 p.100 et 65 p.100 des emprunteurs individuels et collectifs, respectivement. Cependant, sur l'ensemble du projet, les femmes ont obtenu des montants inférieurs aux hommes.

Une évaluation des effets de ce crédit sur le revenu des emprunteurs a fait apparaître que le crédit avait obtenu des résultats mitigés et qu'il favorisait davantage la création et la stabilisation des emplois que l'augmentation du revenu. En un an, le revenu des femmes, en tant que groupe, avait enregistré une augmentation égale ou même supérieure à celle des hommes, et contrairement à ces derniers, le nombre d'heures de travail dans leurs différentes activités avait considérablement diminué. Ceci fut l'effet plus important du crédit. Le fait que les femmes aient utilisé ce crédit afin de rationaliser leurs activités peut être expliqué à la lumière de leur double responsabilité de produire non seulement pour le marché mais également pour leur famille.

En 1988, la FED a souscrit un accord avec la BID afin de donner une plus grande portée au projet. Le fonds de crédit a été réorienté vers les micro-manufactures et les activités de formation et d'assistance technique ont été renforcées moyennant un contrat avec le Ministère du travail. En 1989, et au bout de 14 mois d'exécution de cette nouvelle étape, 1 200 nouveaux prêts avaient été octroyés. La somme moyenne par prêt était de 205 dollars et la plupart des crédits n'atteignait pas 120 dollars. Le taux accumulé de non-paiement représentait 1.8 p.100 et le revenu généré par le projet avait permis de couvrir 79 p.100 environ du coût total. La plupart des prêts ont été octroyés à des personnes et non pas à des groupes solidaires. Malgré cela, les femmes constituaient la majorité des bénéficiaires, c'est-à-dire 58 p.100 des emprunteurs.

Source: Mayra Buvinić, Women and Poverty in Latin America and the Caribbean: A Primer for Policy Makers, Washington, D.C., Centre international de recherche sur les femmes, 1990.

est possible, avec une certaine continuité et un soutien adéquat, non pas d'augmenter mais du moins de préserver l'emploi dans ce secteur. Pour faciliter l'accès des femmes au crédit accordé aux entreprises, il faudra peut-être envisager d'autres mesures telles que l'octroi de crédits pour les fonds de roulement pour des

montants inférieurs et des délais plus courts, la simplification et la réduction du nombre de documents requis (y compris la normalisation des formulaires de demande), la création d'alternatives à l'exigence de garanties réelles, l'augmentation des taux d'intérêt et l'assistance technique (Buvinić, Berger et Gros, 1988). En ce qui concerne le financement destiné aux femmes, et bien qu'il s'agisse d'activités récentes qui n'ont pas encore pu faire l'objet d'une évaluation globale, on montre, dans l'encadré 15, tout un éventail d'activités menées par la Banque mondiale des femmes, en tant que programme spécifique d'appui aux femmes propriétaires de micro-entreprises.

Encadré 15

BANQUE MONDIALE DES FEMMES, FILIALE CHILIENNE

Etant donné les difficultés rencontrées par les femmes pour avoir accès au crédit et afin de promouvoir leur participation à l'activité économique et au monde des affaires, il a été décidé de créer, en 1975 et à la suite des recommandations de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme (Mexico, 1975), la Banque mondiale des femmes.

Au cours de la Décennie des Nations Unies pour la femme, plusieurs filiales ont été établies dans différents pays de la région avec des difficultés et des résultats variables. En 1988, un groupe de femmes professionnelles liées à divers secteurs et activités à l'échelon national a créé la filiale chilienne, Finances internationales et nationales pour la femme (FINAM).

Les objectifs de FINAM consistent à "contribuer à créer un environnement dans lequel les femmes aient un accès égalitaire aux bénéfices de la croissance économique chilienne; jeter les bases d'appui nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des femmes chefs d'entreprise; mettre sur pied un réseau global de femmes occupant des fonctions de direction dans différentes activités productives et professionnelles; et favoriser la confiance personnelle de la femme en tant qu'opérateur dans le domaine des affaires, des activités professionnelles et des fonctions productives.

L'organisation offre des services visant à faciliter l'accès des femmes au financement des activités des entreprises, tout en leur fournissant des services consultatifs, de formation et des contacts. Les principaux programmes de cet organisme sont les suivants: soutien financier à la micro-entreprise; assistance financière aux femmes chefs d'entreprise et professionnelles des secteurs moyens; et formation en matière d'entreprise. Le FINAM offre également des services consultatifs juridiques et fiscaux ainsi que des programmes de services techniques de soutien à l'entreprise.

Pour réaliser toutes ces activités, et notamment celles destinées à la micro-entreprise, le FINAM a reçu la collaboration de diverses entités, parmi lesquelles il faut mentionner l'Agence pour le développement international (AID) et la Banque interaméricaine de développement (BID). Cet organisme reçoit également l'appui de plusieurs banques nationales avec lesquelles il collabore.

Outre les progrès accomplis, le FINAM fait preuve d'un grand dynamisme et d'un degré élevé de crédibilité sur le plan des activités menées. La preuve en est que la BID lui a récemment octroyé plus de 600 000 dollars pour les activités qu'il mène en faveur des femmes chefs de micro-entreprises, ce qui permet à cet organisme d'aider et d'encourager un secteur extrêmement vulnérable mais qui présente un très grand potentiel. D'autre part, la formation et les services consultatifs fournis par le FINAM à des femmes chefs d'entreprises moyennes et professionnelles ainsi que le soutien qu'il leur offre permettent à ces dernières d'avoir accès au crédit d'importantes banques nationales qui ont adhéré à cette initiative.

4. Politiques ayant une importance spéciale pour la situation de la femme

On peut se poser la question de savoir s'il sera possible d'introduire le souci pour les questions liées à la femme à tous les niveaux des politiques globales, telles qu'elles sont présentées dans la transformation du processus de production dans un climat d'équité, ou s'il faudra encore envisager des politiques spécifiques dans ce domaine. La tendance actuelle, qui semble être celle de tous les plans d'action élaborés par des organisations gouvernementales, non gouvernementales et du système des Nations Unies confirme la nécessité de mener des activités visant directement la femme et d'encourager la prise en considération de la question des femmes (issues) et sa participation en tant que protagoniste dans toutes les activités globales (mainstream activities). On présente ci-après certaines situations qui présentent une importance spéciale pour la femme et qui permettraient d'améliorer son insertion aux politiques globales.

Un aspect qui, sans aucun doute, mérite un examen plus approfondi est celui des politiques qui concernent le marché de l'emploi; en effet, leurs répercussions sur la situation des femmes de la région sont extrêmement importantes. De plus, le processus d'incorporation de la femme a donné des résultats très ambivalents et même contradictoires en termes d'amélioration de sa situation. Tel est le cas, par exemple, de la participation de la femme dans l'agro-industrie comme travailleuse saisonnière ou encore dans les zones franches, comme le démontre l'encadré 16.

Le comportement des femmes dans le domaine du travail a été très différent de celui des hommes étant donné que leur rôle dans la structure familiale dans la région se prolonge sur le marché de l'emploi. Leurs revenus ont également été, et restent traditionnellement, très différents, comme on peut le voir dans l'encadré 17.

Il faudra donc tenir compte, dans les politiques, du besoin d'adapter le marché de l'emploi et de favoriser son évolution dans le cadre du processus de transformation de la production; fournir une assistance et des compensations au cours de la phase de transition; encourager la négociation sociale et les changements institutionnels nécessaires et éviter les coûts sociaux du passé.

L'adaptation du marché de l'emploi exige le concours de tous ceux qui y participent -chefs d'entreprise, travailleurs et organisations gouvernementales- afin de parvenir à une plus grande flexibilité et mobilité de la main-d'oeuvre, sans compromettre les rapports employeurs-employés ni provoquer des reculs dans les processus de négociation des travailleurs. Pour ce faire, il est indispensable d'assurer le recyclage de la main-d'oeuvre, afin d'en développer les capacités. A cet égard, il faut considérer que la main-d'oeuvre féminine présente une plus grande souplesse étant

Encadré 16

ZONES FRANCHES INDUSTRIELLES DANS LES CARAIBES

Les études menées sur les zones franches industrielles démontrent que ces dernières présentent des avantages et des inconvénients qui doivent être soigneusement évalués à la lumière des caractéristiques de chaque pays. Les entreprises des zones franches engagent généralement des femmes. Dans le secteur textile et du vêtement, les femmes représentent entre 88 p.100 et 96 p.100 de la main-d'oeuvre, et de 72 p.100 à 97 p.100 dans le secteur de l'électronique.

Du côté positif, les zones franches ont créé plus de 100 000 emplois (16 000 dans les pays de la CARICOM compris dans l'étude et 90 000 en République dominicaine), sur une période relativement brève, dans une région caractérisée par le chômage et le sous-emploi chroniques. Les effets secondaires parallèles se sont traduits par des revenus générés dans les économies locales sous la forme de salaires, de loyers et autres versements. Il y a eu également une importante génération de devises. Le caractère très discipliné du lieu de travail a en effet créé un noyau de travailleurs disciplinés sur le plan industriel, souvent sollicités dans l'économie nationale. Bien que les salaires soient généralement nettement inférieurs à ceux des pays d'origine, ils restent supérieurs et souvent meilleurs que les salaires payés dans les entreprises locales du même genre. Les patrons semblent plus conciliateurs et fournissent le transport (Saint-Kitts-et-Nevis) là où la main-d'oeuvre est insuffisante.

Parmi les inconvénients des zones franches, on peut citer la qualité des emplois, dont le caractère répétitif, monotone et peu sûr est universellement reconnu, en particulier lorsque les conditions du marché changent. Il y a trois autres inconvénients: le transfert limité de technologie aux économies locales, la faible participation des employés locaux aux fonctions de direction et la faible valeur ajoutée à l'économie locale au titre de l'achat local de matières premières. Ceci est dû en partie au caractère fragmentaire des travaux de production de composants et au fait que les activités de recherche et de conception des équipements ainsi que les méthodes de production sont réalisées par les entreprises mères à l'étranger.

Pour conclure, on peut dire qu'il y a des arguments favorables et défavorables à la phase d'industrialisation qui caractérisent les zones franches industrielles. Elles ont exercé une action catalytique dans la création d'emplois à court terme, notamment pour la population féminine, et constituent donc un moyen de résoudre le problème de chômage chronique existant dans les Caraïbes. D'autre part, et telles qu'elles sont constituées actuellement, les zones franches ne permettront jamais aux populations de la région d'avoir accès à des niveaux de vie plus élevés. Il est possible que la valeur ajoutée augmente à mesure que les travailleurs améliorent leurs connaissances pratiques et que le processus de production devienne de plus en plus complexe. Ceci favoriserait une augmentation des rémunérations. Mais en dépit de ces progrès, on recommande aux gouvernements des Caraïbes d'élaborer des programmes à long terme visant à favoriser la croissance et à restructurer leurs sociétés, sur la base de l'esprit d'entreprise et des initiatives locales, la production de services ou de produits d'exportation de plus haut niveau et de meilleure qualité et un rythme de croissance susceptible d'absorber l'augmentation progressive de la main-d'oeuvre.

Source: Mirtle Bishop, Frank Long et Joaquin St. Cyr, Las zonas francas industriales y la mujer en el Caribe (LC/L.586(MDM.11/5)), CEPALC, Santiago du Chili, octobre 1990.

donné que les femmes entrent et sortent constamment du marché, et que, partant, elles font l'objet d'une situation plus précaire dans les conditions actuelles. Les mesures destinées à renforcer le recyclage permettraient de maintenir cette flexibilité et d'atténuer cette précarité.

A la lumière des conditions du marché de l'emploi au cours de cette période, les politiques compensatoires présentent une très grande importance. Celles-ci peuvent être appliquées par le biais du marché de l'emploi ou de la fiscalité, des dépenses sociales et

Encadré 17

LES DIFFERENCES DE REVENU ENTRE LES DEUX SEXES

L'information recueillie grâce aux enquêtes sur les ménages réalisées en 1980 et 1986 en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Uruguay, et au Venezuela permet de tirer les conclusions suivantes:

a) Le revenu par heure de la femme est systématiquement inférieur à celui de l'homme dans tous les sous-secteurs nationaux étudiés et quel que soit le niveau d'éducation.

b) La capacité équivalente mensuelle des revenus obtenus par le travail féminin comme pourcentage du travail masculin augmente avec le niveau d'éducation. Pour les différents niveaux d'éducation, la moyenne simple féminine était de 64 p.100 de la moyenne masculine pour le groupe de zéro à cinq ans de scolarité, de 65 p.100 pour le groupe de six à neuf ans et de 75 p.100 pour celui de 10 ans et plus.

c) La comparaison entre deux points dans le temps démontre qu'au cours de cette décennie, les différences de revenu par heure entre les deux sexes se sont atténuées et que cette réduction est, dans la plupart des pays, particulièrement marquée dans les groupes les moins instruits. Cette diminution n'est en aucun cas le résultat d'une augmentation de la capacité équivalente mensuelle des revenus obtenus par le travail féminin, mais au fait que sa chute a été moindre.

d) L'examen des valeurs absolues de la capacité équivalente mensuelle des revenus pour les deux sexes au cours de la dernière année disponible indique que les revenus par heure de la femme ayant une scolarité de neuf ans ou moins sont inférieurs à ceux de l'homme ayant cinq ans de scolarité, dans tous les cas étudiés.

Ces résultats font donc apparaître, d'une façon manifeste, l'existence d'un traitement discriminatoire généralisé à l'égard des femmes sur le marché de l'emploi. Dans les études de la CEPALC, on a constaté que cette discrimination est présente d'une façon systématique, dans tous les groupes d'emploi. (Voir Los grandes cambios y la crisis: impacto sobre la mujer en América Latina y el Caribe (LC/G.1592-P), Santiago du Chili, décembre 1990.)

Sur le plan des revenus horaires par rapport à l'homme, la femme adulte doit généralement faire face, du seul fait d'être femme, à un handicap relatif équivalent à environ quatre ans d'éducation formelle. On peut donc interpréter l'accroissement notable du nombre des femmes étudiantes et le fait que la femme tente, en règle générale, d'atteindre des niveaux éducationnels plus élevés que ceux de l'homme comme une réponse à une situation réelle sur le marché de l'emploi qui leur exige un volume de connaissances beaucoup plus important pour obtenir les mêmes bénéfices que ses homologues du sexe opposé.

Dans tous les cas envisagés, la crise s'est traduite par une réduction des revenus horaires pour le travail des deux sexes. Le revenu féminin, peut-être parce qu'il est plus proche de la base de la plate-forme des revenus, a moins baissé que celui des hommes et, dans le cas des femmes ayant le moins d'instruction, cette baisse a été inférieure à celle de la femme ayant plus d'années de scolarité. Par conséquent, on a donc observé, sur 10 des 14 cas envisagés, une réduction du fossé existant entre les revenus obtenus par le travail des deux sexes.

Source: CEPALC, La transmisión intergeneracional de las oportunidades de vida en la década de los ochenta (LC/R.957), Santiago du Chili, décembre 1990.

de la répartition du revenu, afin de parvenir, quelle qu'en soit la modalité, à un traitement plus équitable pour les groupes spécifiques dont les conditions de vie ont été les plus affectées au cours de la décennie précédente. Parmi les principales mesures pouvant être envisagées, on peut mentionner la création d'une assurance-chômage, l'extension de la sécurité sociale aux chômeurs, les encouragements fiscaux aux entreprises qui réabsorbent ou engagent du personnel licencié, des projets d'encouragement à la création d'emplois pour jeunes et des emplois de type temporaire à l'échelon régional ou local. Il faut également envisager la

réalisation de programmes spéciaux pour les femmes chefs de famille, eu égard à leur vulnérabilité économique. (Voir encadré 18.)

Encadré 18

LES FEMMES CHEFS DE FAMILLE SONT-ELLES UN SIGNE
DE VULNERABILITE ECONOMIQUE?

La plupart des études effectuées sur cette question démontrent qu'il existe une relation évidente entre le rôle de la femme en tant que chef de famille et la pauvreté, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes où l'information indique clairement que les familles dont le chef est une femme sont plus exposées à la pauvreté que celles où ce rôle est assumé par l'homme.

En premier lieu, les familles dont le chef est une femme sont plus pauvres que celles dirigées par l'homme parce que, bien que plus réduites du point de vue du nombre, elles doivent, comparativement, entretenir un plus grand nombre de personnes. Deuxièmement, la vulnérabilité économique des familles où le chef est une femme s'explique par le fait que le revenu moyen des chefs de famille —en l'occurrence des femmes— est inférieur et que, pour cette même raison, ces familles possèdent moins de biens matériels et ont moins accès à des emplois rémunérateurs et à des ressources productives telles que les terres, le capital et la technologie, comparativement aux familles où le chef est un homme. Troisièmement, le fait que le chef de famille soit une femme rend un foyer économiquement plus vulnérable, non pas à cause des caractéristiques mêmes des femmes ou de la famille elle-même, mais des raisons suivantes: étant donné que les femmes chefs de famille doivent également accomplir les travaux domestiques, il existe une plus forte contrainte en termes de temps et de mobilité, ce qui peut expliquer qu'elles "préfèrent" des emplois rémunérés occupant moins de temps ou qu'elles "choisissent" des emplois moins bien payés mais compatibles avec le soin des enfants et aussi qu'elles dépensent plus dans certains services tels que l'eau et le logement car elles ne peuvent prendre le temps de réduire le coût de leurs transactions; les femmes chefs de famille font parfois l'objet d'une plus grande discrimination dans l'accès aux emplois ou aux ressources que celle rencontrée normalement pour des raisons de sexe; elles peuvent également, à la suite de pressions sociales ou économiques, faire des choix erronés quant au bien-être économique de leurs familles; et finalement les femmes chefs de famille peuvent présenter des antécédents de maternité précoce et d'instabilité familiale qui tendent à perpétuer la pauvreté d'une génération à l'autre.

Source: Mayra Buvinić, La vulnerabilidad de los hogares con jefatura femenina: preguntas y opciones de política para América Latina y el Caribe, série Mujer y desarrollo, n° 8 (LC/L.611), Santiago du Chili, avril 1991.

L'expérience régionale démontre que le succès des programmes d'emploi d'urgence dépend, dans une large mesure, du fait qu'ils aient été conçus, évalués et adoptés dans le cadre de la planification nationale. Il est toujours possible de mettre sur pied d'autres programmes d'appoint ou de substitution, tels que l'encouragement aux entreprises pour l'engagement de main-d'oeuvre ou, dans d'autres cas, les indemnités de chômage. Quoiqu'il en soit, les programmes spéciaux d'emploi doivent être basés sur une solide rationalité économique de façon à pouvoir en tirer une rentabilité adéquate, outre la possibilité de maximiser les bénéfices sociaux. A cet égard, il est possible de créer des fonds d'investissement social pouvant servir d'instruments souples pour l'application de politiques compensatoires dans la phase de

transition. Cette même rationalité doit être appliquée aux projets destinés à la femme; en effet, l'évaluation de ce type de projets tend, traditionnellement, à se concentrer sur les aspects liés à la participation ou à l'organisation, faute d'avoir obtenu les résultats économiques prévus par manque de rationalité.

Certains secteurs devront probablement faire l'objet d'actions compensatoires permanentes ou du moins à long terme. Tel est, sans aucun doute, le cas du secteur urbain non structuré. Etant donné son hétérogénéité et son manque d'autonomie sur le plan du dynamisme, il importe de concevoir des activités qui favorisent l'expansion des marchés de ce secteur, l'octroi de crédits aux unités de production, l'élimination des barrières qui entravent le déroulement de leurs activités et la réalisation de programmes spéciaux d'emploi informel. Dans la conception de ces programmes, il faut tenir compte du fait que ce secteur est composé en majorité de femmes. La suppression des barrières qui entravent la réalisation des activités du secteur non structuré en déterminant les limites des activités légales et illégales, notamment à l'échelon local, peut éviter des poursuites inutiles et dramatiques de vendeuses et de commerçantes ambulantes dans de nombreuses villes de la région.

En ce qui concerne le secteur paysan et les travailleuses rurales, il s'agit essentiellement de réorienter leur production vers des créneaux plus modernes de l'économie. A cet effet, et comme il a déjà été mentionné, il faut nécessairement passer par le crédit. A cet égard, il existe certaines expériences de collaboration entre des organisations privées et non gouvernementales. Bien qu'ayant obtenu un succès limité, ces expériences présentaient des problèmes de couverture, d'efficacité et essentiellement de continuité, faute d'être inscrites dans le cadre d'actions plus globales. En ce qui concerne ce groupe, le Plan d'action de la FAO pour l'intégration de la femme au développement suggère que des mesures soient adoptées dans quatre grands domaines afin de pouvoir favoriser une amélioration de leur situation: le domaine civil, économique, social et de la prise de décisions (FAO, 1990).

Certaines politiques liées au conditions de vie ont également de plus fortes répercussions sur les femmes. La première et la plus importante concerne la reproduction, par le moyen des soins à la mère et à l'enfant, la protection de la grossesse, et une plus grande souplesse sur le plan des horaires. Il faut également fournir une aide concrète aux couples en matière de planning familial; c'est pourquoi la reproduction humaine doit constituer un souci prioritaire qui incombe à toute la société qui en dépend pour assurer sa continuité. De même, et en ce qui concerne les soins aux enfants, le fait qu'il s'agit d'une obligation de toute la société humaine n'est pas encore pressenti comme tel. On tend à intégrer la femme au marché de l'emploi dans le cadre d'un processus naturel et nécessaire au sein de la société. Néanmoins, l'absence d'un souci

intégral pour la puériculture (économiquement rationnel), moyennant l'octroi d'un niveau de soins suffisant à l'enfant en âge préscolaire, a de fortes répercussions sur sa qualité de vie et son développement intégral en tant qu'individu. Il faut donc formuler des politiques globales dans ce domaine susceptibles de favoriser la coordination entre les secteurs public, privé, des entreprises et communautaire et d'aboutir à des solutions flexibles qui conjuguent différentes ressources afin d'assurer que tous les enfants de la région, dont les mères doivent, d'une façon ou d'une autre, travailler, reçoivent les soins spécialisés indispensables. Des mesures en ce sens ont déjà été adoptées par les gouvernements de la région dans le Plan d'action régional, paragraphe 29, alinéa 17, et paragraphe 50 (CEPALC, 1989b).

Un autre facteur qui exerce une forte influence sur les conditions de vie des femmes est le travail domestique. Des spécialistes de la région se sont souvent penchés sur cette question et sont arrivés à la conclusion que le travail domestique est une activité économique qui peut être mesurée, évaluée et dont l'ampleur dépasse les estimations. Cependant, pratiquement aucune mesure concrète n'a été adoptée jusqu'à présent pour l'alléger, le socialiser dans la mesure du possible et le transformer en une activité nécessaire et partagée sur le plan social. Parmi les changements nécessaires, beaucoup sont probablement liés à une évolution sur le plan de la mentalité, des attitudes et des concepts culturels, quant auxquels il est difficile de proposer des mesures déterminées de politique mais néanmoins pas impossible étant donné le caractère innovateur et créatif de la proposition sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité. On peut, par exemple, mettre au point des mesures d'appui social aux activités dérivées des soins accordés aux enfants et du travail domestique, lesquelles pourraient, dans la plupart des cas, être matérialisées à l'aide de ressources existantes comme, par exemple, moyennant la création d'emploi pour les jeunes ou la promotion d'initiatives communautaires. Au stade actuel, il s'agit moins d'élaborer des mesures ayant fait leurs preuves dans le monde entier, y compris les pays de la région -bien que dans des proportions toujours insuffisantes-, que d'accorder la priorité politique à cette question et d'en tenir compte dans l'élaboration des politiques globales et sectorielles (CEPALC, 1989b).

L'Etat est appelé à un rôle très important pour améliorer la situation des femmes, notamment dans un cadre démocratique. Une participation plus active de la femme dans les domaines économique, social et politique exige un climat d'équité, des mesures qui favorisent cette participation, en lui accordant une autonomie, en favorisant la participation locale et en ouvrant de nouveaux espaces d'action. Dans la proposition sur la transformation du processus de production dans un climat d'équité, la CEPALC indique de nouvelles options possibles pour le développement dans les années 90, dans le cadre d'une perspective modérément optimiste. On peut également y situer de meilleures modalités d'insertion pour la

femme. Il est important de tenir compte du fait que les études de cas et les différents programmes et projets réalisés par différentes instances pendant presque 20 ans fournissent une idée relativement claire des principaux domaines qui devront faire l'objet de mesures visant à améliorer l'intégration de la femme au développement.

Afin de pouvoir concrétiser cet aspect et les autres volets de la proposition de la CEPALC, il faudra faire preuve de créativité, de persévérance, et de beaucoup d'audace pour mener à bien des activités interdépendantes et cohérentes. La coordination et la collaboration croissantes montrées dans ce domaine par le système des Nations Unies peuvent contribuer énormément au bon déroulement de ce processus.

Notes

¹ Bien que la notion de genre soit récente dans les documents élaborés sur cette question et dérive d'une traduction du mot anglais "gender", son usage croissant et le besoin de disposer d'un terme se référant à la construction sociale du rôle de la femme plutôt qu'à un simple aspect sexuel, nous oblige à l'adopter provisoirement.

BIBLIOGRAPHIE

- Arizpe, Lourdes (1989), La mujer en el desarrollo de México y de América Latina, Mexico, Université nationale autonome du Mexique, Centre régional de recherches multidisciplinaires.
- _____ (1988), "La participación de la mujer en el empleo y el desarrollo rural en América Latina y el Caribe: trabajo de síntesis", Las mujeres en el campo, Josefina Aranda (comp.), Oaxaca, Mexique, Institut de recherches sociologiques de l'Université autonome Benito Juárez d'Oaxaca.
- Communauté internationale Bahá'ie (1990), "Statements presented to the World Conference on Education for All", Jomtien, Thaïlande, 5-9 mars (polycopié).
- _____ (1990a), Survey of Bahá'í Education Programmes, New York, Communauté internationale Bahá'ie, janvier.
- _____ (1990b), "Women 2000 Questionnaire. Report to the United Nations Division for the Advancement of Women", Vienne, mai (polycopié).
- _____ (1990c), "Vocational training for rural women in India brings unexpected dividends", One Country, vol. 2, n° 4, octobre-décembre.
- Bonilla, Elsy (1990), "La mujer trabajadora en América Latina", Progreso económico y social en América Latina, Rapport 1990. Sujet spécial: La mujer trabajadora en América Latina, Banque interaméricaine de développement (BID), Washington, D.C., octobre.
- Bustelo, Eduardo (1987), Políticas de ajuste y grupos más vulnerables en América Latina. Hacia un enfoque alternativo, Bogotá, Fond des Nations Unies pour l'enfance, Fonds de culture économique.
- Buvinić, Mayra (1991), La vulnerabilidad de los hogares con jefatura femenina: preguntas y opciones de política para América Latina y el Caribe, série Mujer y desarrollo, n° 8 (LC/L.611), Santiago du Chili, CEPALC, avril.
- Buvinić, Mayra, Marguerite Berger et Stephen Gros (1988), "Una mano para la mujer que trabaja", La Mujer en el sector informal: trabajo femenino y microempresa en América Latina, Marguerite Berger et Mayra Buvinić (eds.), Caracas, Editorial Nueva Sociedad.
- CELADE (Centre latino-américain de démographie) (1990), Boletín demográfico, n° 45, Santiago du Chili, janvier.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (1990a), Transformation du processus de production dans un climat d'équité. L'objectif primordial du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes dans les années 1990 (LC/G.1601-P), Santiago du Chili, mars. Publication des Nations Unies, n° de vente: S.90.II.G.6.
- _____ (1990b), Los grandes cambios y la crisis. Impacto sobre la mujer en América Latina y el Caribe (LC/G.1592-P), Santiago du Chili, décembre. Publication des Nations Unies, n° de vente: S.90.II.G.13.

- _____ (1990c), Mujer y nuevas tecnologías, série Mujer y desarrollo, nº 6 (LC/L.597), Santiago du Chili, novembre.
- _____ (1989a), Mujeres rurales de América Latina y el Caribe: resultados de programas y proyectos, série Mujer y desarrollo, nº 1 (LC/L.513), Santiago du Chili, septembre.
- _____ (1989b), América Latina: el desafío de socializar el ámbito doméstico, série Mujer y desarrollo, nº 2 (LC/L.514), Santiago du Chili, septembre.
- _____ (1977), Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine (E/CEPAL/1042/Rev.1), Santiago du Chili, novembre.
- Chackiel, Juan (1990), "América Latina: Notas sobre la dinámica de la población. Período 1950-2000", Santiago du Chili, CELADE, avril (polycopié).
- Chase, V. (1987), "Rural women and agrarian production in the Caribbean", Round Table on the Participation and Integration of Women in Agricultural and Rural Development in the Caribbean, Castries, Sainte-Lucie.
- Chlebowska, Krystyna (1990), El otro tercer mundo: la mujer campesina ante el analfabetismo, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).
- Dasso, Elizabeth et Sonia Montaña (comps.) (1991), Identidad y ciudadanía. Educación cívica y mujer rural en la subregión andina, Santiago du Chili, Unesco/FISE, janvier.
- D'Emilio, Anna Lucía (comp.) (1989), Mujer indígena y educación en América Latina, Santiago du Chili, Unesco, juin.
- Errázuriz, Margarita María (1987), "Mujer campesina: Su situación y orientaciones para políticas", Mujeres campesinas en América Latina: desarrollo rural, migración, tierra y legislación, Santiago du Chili, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) (1990), Women in Agricultural Development: FAO's Plan of Action, Rome.
- Filgueira, Carlos (1981), "Acerca del consumo en los nuevos modelos latinoamericanos", Revista de la CEPAL, nº 15 (E/CEPAL/G.1187), Santiago du Chili, décembre. Publication des Nations Unies, nº de vente: S.81.II.G.4.
- Gurrieri, Adolfo et Edelberto Torres Rivas (comps.) (1990), Los años noventa: ¿Desarrollo con equidad?, San José, FLACSO/CEPALC, juin.
- Joeques, Susan P. (1987), La mujer y la economía mundial, Mexico, Siglo Veintiuno Editores, Institut international de recherches et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).
- López, Cecilia et Molly Pollack (1989), Mujer y desarrollo: un enfoque diferente, Programme régional pour l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes (PREALC), série Documentos de trabajo, nº 336, Santiago du Chili, août.

- Nations Unies (1989), Etude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement (ST/CSDHA/6), New York. Publication des Nations Unies, n° de vente: F.89.102.
- Núñez, Pilar (comp.) (1990), Alfabetización y educación cívica: experiencias con mujeres campesinas en Perú, Santiago du Chili, Unesco, mars.
- PREALC (Programme régional pour l'emploi en Amérique latine et dans les Caraïbes) (1990), Empleo y equidad: desafío de los 90, série Documentos de trabajo, n° 354, Santiago du Chili, octobre.
- _____ (1989), Cambio tecnológico, empleo y trabajo, série Documentos de trabajo, n° 333, Santiago du Chili, mai.
- _____ (1978), Participación femenina en la actividad económica en América Latina: análisis estadístico, série Documentos de trabajo, n° 161, Santiago du Chili, novembre.
- Tokman, Víctor (1989), "Policies for the heterogeneous informal sector in Latin America", World Development, vol. 17, n° 7.
- Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) (1990), Anuario estadístico, Paris.
- _____ (s/d), Manual de elaboración y producción de materiales de postalfabetización y educación cívica para mujeres de América Latina y los Caribes.
- _____ (1989), "Compendio de estadísticas relativas al analfabetismo", Informes y estudios estadísticos, n° 30, Bureau des statistiques, Paris.
- FISE (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) (1989), El ajuste invisible. Los efectos de la crisis económica en las mujeres pobres, Bogotá, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avril.
- _____ (1987) One Step for Women a Mile in Development, Bogotá, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- _____ (1988), Two Dialogues on Women, Bogotá, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Editorial Gente Nueva.
- Yáñez, María Rebeca (1990), Formación de recursos humanos y diferencias de género (LC/L.598(MDM.11/4)), Santiago du Chili, CEPALC, novembre.